

LES TEMPS DES CATHÉDRALES :

temps et rythmes des chantiers de cathédrales en Provence de l'Antiquité tardive au XIII^e siècle

« Quand je ne vais pas en voiture, je me lève à neuf heures, je déjeune et je donne audience aux bibliothécaires et autres espèces. Ils me mènent voir leurs mesures. Si je ne dis pas qu'elles sont carolingiennes, on me regarde comme un scélérat et on ira cabaler auprès du député pour qu'il me rogne mes appointements. Pressé entre ma conscience et mon intérêt, je leur dis que leur monument est admirable et que rien dans le Nord ne peut y être comparé¹. »

Bien loin des visions des cathédrales du nord de la France, églises des romantiques, la Provence peut néanmoins s'affirmer comme une terre de cathédrales ainsi que le démontre la multiplicité des sièges épiscopaux et des diocèses aux dimensions extrêmement variables². Nous sommes confrontés à un dense réseau de cités hérité de la romanisation.

La Provence se distingue aussi par l'importance des travaux archéologiques qui ont abordé les groupes cathédraux durant ces dernières décennies, fournissant des informations remarquables pour les périodes antérieures à l'an mil. Je mentionnerai en particulier les dossiers d'Aix, Antibes, Arles, Cimiez, Digne, Fréjus, Marseille, Nice, Riez, Vaison.

1. Lettre de Prosper Mérimée à Royer-Collard du 15 septembre 1834, cité dans Marcelle MOURGUES, « Mérimée à Cannes », dans *Provence historique*, t. VI, fasc. 25, 1956, p. 185.

2. Pour G. DUBY la cathédrale c'est la ville et son histoire. Dans certains cas provençaux – Glandèves, Senz – la cathédrale est presque rurale, elle s'enracine d'abord dans les lieux des origines, plus que dans l'histoire urbaine. Dans le cas de Senz, en 1278 sont inventoriés 120 feux, Édouard BARATIER, *La démographie provençale du XIII^e au XVI^e siècle*, Paris, 1961, p. 156. « Il n'y a que le zèle de la religion qui ait pu faire établir un évêché à Senz. Le désir des richesses et des distinctions n'aurait jamais conduit les premiers apôtres de la Provence dans un lieu où un évêque, obligé de vivre loin du monde et des grandeurs, n'a que des occasions d'exercer son zèle et sa charité », Jean-Pierre PAPON, *Histoire générale de Provence dédiée aux États*, t. I, Paris, 1777, p. 450. Au cours du Moyen Âge des mutations démontrent des modifications dans le réseau urbain qui entraînent par exemple le déplacement du siège épiscopal d'Antibes à Grasse, où, à l'inverse, se traduisent par le maintien d'un siège cathédral dans une ville qui stagne tandis que la croissance a lieu ailleurs, ainsi que nous l'observons dans le cas de Fréjus-Draguignan.

Je me propose ici d'étudier l'histoire des chantiers sur un temps long³. Approche qui soulignera qu'au-delà de la période de l'âge roman, les chantiers de cathédrales sont au centre de l'histoire de la topographie urbaine à partir du v^e siècle et durant tout le haut Moyen Âge. Par ailleurs les temps de l'art roman, parfois désigné comme « l'art roman provençal », en particulier pour la partie orientale et alpestre de la Provence, connaissent une chronologie spécifique, qui s'étend sur un XIII^e siècle avancé. Ce qui démontre une certaine réticence à adopter les formules gothiques.

Cette histoire architecturale est encore plus remarquable du fait de la succession des monuments en un même lieu⁴. Les stratifications architecturales de ces cathédrales témoignent d'une longue histoire. Situation illustrée par la cathédrale d'Aix qui, du sud au nord, nous fait passer du baptistère de l'Antiquité tardive repris au XI^e siècle à une nef romane dite de Saint-Maximin, à laquelle succède le vaisseau central de Sainte-Marie de style gothique et qui s'achève au nord par l'architecture de style classique de Notre-Dame d'Espérance.

Pour cette approche, nous devons faire reposer nos remarques sur des données architecturales, les apports des fouilles, les témoins lapidaires et l'information des sources écrites. Cela offre parfois l'image d'informations disparates, souvent déséquilibrées d'un siècle à l'autre, qui donnent lieu à des propositions qui seront à revisiter dans l'avenir.

LES CATHÉDRALES DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE⁵

Des sièges épiscopaux sont mentionnés dès le III^e siècle. Pourtant encore au début du IV^e siècle, lors du concile d'Arles de 314, seules six communautés sont attestées dont trois seulement ont le titre de siège épiscopal. C'est au cours du v^e siècle que ce réseau épiscopal s'étoffe⁶. La présence de ces sièges

3. On pourrait prolonger cette réflexion en poursuivant l'étude jusqu'à la nouvelle vague de chantiers qui marque les XV^e-XVI^e siècles.

4. Certes, on assiste, en particulier à partir de la période moderne, à des déplacements de cathédrales pour diverses raisons : Riez, Glandèves-Entrevaux, Nice...

5. C'est une partie que je développerai peu du fait de l'importance des publications récentes sur le sujet : Jean GUYON, « Baptistères et groupes épiscopaux de Provence – Élaboration, diffusion et devenir d'un type architectural », dans Noël DUVAL éd., *Actes du XI^e congrès international d'archéologie chrétienne, Lyon, Vienne, Grenoble, Genève et Aoste (21-28 septembre 1986)*, vol. III, Rome, 1989, p. 1427-1449 ; Noël DUVAL dir., *Les premiers monuments chrétiens de la France*, t. I, *Sud-Est et Corse*, Paris, 1995 ; Jean GUYON, *Les premiers baptistères des Gaules (IV^e-VIII^e siècles)*, Rome, 2000 ; Jean GUYON, Marc HEIJMANS dir., *Antiquité tardive, haut Moyen Âge et premiers temps chrétiens en Gaule méridionale, Gallia*, 63, 2006 ; Jean GUYON, « Les groupes épiscopaux » dans Jean GUYON, Marc HEIJMANS dir., *L'Antiquité tardive en Provence (IV^e-VI^e siècle) – Naissance d'une chrétienté*, Arles, 2013, p. 97-103 ; Jean GUYON, « Les baptistères épiscopaux » dans Jean GUYON, Marc HEIJMANS dir., *L'Antiquité tardive en Provence (IV^e-VI^e siècle)*, op. cit., p. 104-109.

6. Pour Thorame (*Eturamina*) un évêque est présent aux conciles de Riez en 439 et de Vaison en 442, pour Castellane (*Salinae*) l'évêque *Claudius* participa à plusieurs conciles au v^e siècle. En 506, au concile d'Arles apparaît un évêque de Senz. Ce qui pousse à émettre l'hy-



Fig. 1 : Groupe épiscopal de Fréjus, vu depuis l'est (Cl. Y. Codou)

dans leur réalité monumentale se saisit aux ^v^e et début ^{vi}^e siècles. Antérieurement, il est bien difficile de donner une localisation aux premiers lieux de réunion de la communauté chrétienne⁷. Le cas aixois, où il a été proposé de situer la cathédrale primitive à Notre-Dame de la Seds en périphérie de la ville antique, a pu sembler le plus évocateur sans que nous puissions avoir d'assurance sur cette hypothèse proposée dès le ^{xviii}^e siècle : « La plus ancienne église d'Aix n'est pas la cathédrale. C'est celle de Notre Dame de la Seds, ainsi nommée par la corruption des mots latins *sedes episcopalis*, siège

pothèse que Senes (*civitas Sanitiensium*) a remplacé les deux évêchés dans la seconde moitié du ^v^e siècle. Jean-Marie ROUX, « Les évêchés provençaux de la fin de l'époque romaine à l'avènement des carolingiens (476-751) », dans *Provence historique*, t. XXI, fasc. 86, 1971, p. 379; Guy BARRUOL, « Thorame/*Eturamina* (Alpes-de-Haute-Provence) », dans Alain FERDIÈRES dir., *Capitales Éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité Tardive. Actes de Colloque (Tours, 6-8 mars 2003)*, Suppl. à la Rev. Arch. du Centre, n° 25, Tours, 2004, p. 479-480; Guy BARRUOL, « Castellane/*Salinae* (Alpes-de-Haute-Provence) », dans Alain FERDIÈRES dir., *Capitales Éphémères, op. cit.*, p. 393-395. À Thorame-Haute est attesté un prieuré dépendant de Saint-Victor composé de deux églises dédiées à sainte Marie et saint Etienne : *ecclesias cellule sancte Marie et sancti Stephani de Thoramina*, Benjamin GUÉRARD éd., *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, Paris, 1857, acte 777. Sur le site, on a souvent considéré que l'église Notre-Dame du Serret, à l'ouest du village au quartier des aires, était l'édifice le plus ancien. Selon mes observations, le monument est sans doute dans son état actuel attribuable au ^{xiii}^e siècle. L'église paroissiale sise dans le village est dédiée à saint Julien. Elle est dans l'essentiel de sa structure de l'extrême fin du ^{xvi}^e siècle, néanmoins j'ai identifié des réemplois de colonnes antiques dans le chœur de l'église, ce constat, relié à la présence de tombes en bâtière aux abords, permet de proposer de localiser à cet emplacement une fondation ancienne.

7. On pourra se reporter dans ce même volume à l'article de Jean Guyon.

de l'évêque⁸ ». Archéologiquement, seul le dossier récent des fouilles d'Arles, sous la direction de Marc Heijmans, met en lumière un lieu de culte attribuable à la seconde moitié du IV^e siècle⁹. Ailleurs, nous saisissons des constructions datées du V^e siècle, voire du VI^e siècle. Ainsi que le souligne Jean Guyon, en ce V^e siècle le christianisme est la religion de l'empire, et les constructions de lieu de culte pouvaient dès lors apparaître comme « des sortes de monuments publics ». Cela est illustré par la fondation de cathédrales sur des espaces publics : sur le forum¹⁰ ou en bordure (Aix, Fréjus, Apt) et sur des monuments publics tels des thermes (Riez et Cimiez). Dans les cités d'Arles et de Marseille, les ensembles monumentaux sont implantés en périphérie ; dans ces cas, on doit dès lors s'interroger sur l'impact qu'a eu la mise en place de la cathédrale sur la ou les centralités urbaines.



Fig. 2 : La cathédrale dans la cité antique, Vaison (Cl. Y Codou)

8. M. DELAPORTE, *Le voyageur français*, t. XXX, Paris, 1789, p. 14-15. Je ne suis pas convaincu par cette hypothèse. On pourra se reporter à l'analyse de Jean POURRIÈRE, *Recherches sur la première cathédrale d'Aix-en-Provence*, Paris, 1939, p. 25-38.

9. Marc HEIJMANS, « Le monument chrétien hors norme de l'enclos Saint-Césaire d'Arles », dans Jean GUYON, Marc HEIJMANS dir., *L'Antiquité tardive en Provence (IV^e-VI^e siècle)...*, op. cit., p. 173-179 ; Marc HEIJMANS, « Topographie des groupes épiscopaux urbain – Arles », dans *Acta XV congressus internationalis archeologiae christianae (Tolède, 2-8 septembre 2008)*, Vatican, 2013, p. 623-636.

10. A Aix, cette place, entourée de portiques et comportant un ensemble monumental supporté par un podium, est d'une certaine ampleur : largeur 22,10 m pour une longueur d'au moins 50 m. Dès lors est actée la désaffectation du forum ou tout au moins son remplacement par un autre espace de sociabilité urbaine. Ainsi que le soulignent les fouilleurs, il s'agit d'un acte important qui requiert l'approbation des autorités municipales. Rollins GUILD, Jean GUYON, Lucien RIVET, « Les origines du baptistère de la cathédrale Saint-Sauveur. Etude de topographie aixoise », dans *Revue archéologique de Narbonnaise*, t. 16, 1983, p. 171-209.

C'est donc le ^v^e siècle qui voit l'engagement de chantiers qui marquent le paysage monumental des cités. Certes cette empreinte architecturale reste à nuancer. Les écarts sont grands entre la cathédrale exceptionnelle d'Arles, en cours de dégagement, de la première moitié, voire du second quart du ^{vi}^e siècle, mais bâtie sur un édifice antérieur, ou encore l'ample quartier épiscopal de Marseille où s'impose le baptistère¹¹, et des réalisations plus modestes que l'on trouve à Cimiez, Digne, Fréjus, Riez et autres. Le développement de ces monuments et, au-delà, du groupe épiscopal dans son ensemble, montre le pouvoir que prend alors la communauté chrétienne et en particulier son représentant, détenteur de biens qui lui donnent les capacités économiques d'engagements de chantiers¹². Les ^v^e-^{vi}^e siècles voient les évêques conquérir le pouvoir citadin au sens large¹³. Cette « prise de pouvoir » de l'évêque dans la cité et son action sur la parure monumentale se saisissent à travers un passage de la Vie d'Hilaire évêque d'Arles (430-439) qui fait prélever des matériaux sur les édifices publics pour décorer les lieux de culte : « Il (le diacre Cyrille) était chargé de la construction des basiliques et faisait déposer les revêtements de marbre et les devants de scène haut placés ; c'était sa foi qui lui faisait dépouiller ces lieux de luxe pour orner un sanctuaire¹⁴ » (*Vie d'Hilaire d'Arles*, évêque de 430 à 449).

Les compositions architecturales offrent des ampleurs variables qui témoignent de l'importance de la cité dans le réseau urbain de l'époque. Pour les divers cas que nous connaissons, nous pouvons proposer les dimensions suivantes ; Aix : 30 m x plus de 7 m ; Fréjus : 37 m (avec tour porche) ou 25 m x 12,50 m ; Digne : 25 m x 11 m ; Nice : 26 m x 10 m ; Cimiez : 27 m x 9,50 m ; Riez : 27 m x 9,35 m ; Antibes : 28,25 m x 8,80 m ; Marseille :

11. « Les dimensions de l'abside fouillée à Arles égalent, voire dépassent celles des absides des grandes basiliques paléochrétiennes de Rome comme Saint-Pierre au Vatican ou Sainte-Marie Majeure ; celles du baptistère de Marseille [...] n'a d'équivalent que les dimensions du baptistère de Milan, alors capitale impériale [...] ces deux églises, qui aspiraient également à régenter l'épiscopat provençal, affichaient ainsi leurs ambitions. », Jean GUYON, « Les premiers édifices de culte chrétiens », dans Xavier DELESTRE dir., *15 ans d'archéologie en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Aix, 2005, p. 193.

12. On le saisit par exemple dans la Vie de Césaire où celui-ci dépense les richesses de son église pour racheter des captifs : « Comme ils manquaient de tout, l'homme de Dieu leur distribua, à suffisance, de la nourriture et des vêtements ; il alla même jusqu'à les libérer un à un en payant leur rançon : il y passa tout l'argent que le vénérable Eone, son prédécesseur, avait laissé dans les caisses de l'Église. Observant que le seigneur avait trempé le pain dans un plat en terre, et non dans une coupe d'argent, et qu'il avait enjoint à ses disciples de ne posséder ni or ni argent, il poussa la charité jusqu'à donner les objets du culte encensoirs, calices, patènes, furent offerts pour le rachat des prisonniers ; il vendait ainsi les objets sacrés du temple pour racheter le temple véritable. On voit encore sur les estrades et les chancels les coups de marteaux par lesquels on descellait les ornements d'argent qui décoraient les colonnettes. », *Vies d'Hilaire et de Césaire d'Arles. La Gaule chrétienne*, association J.-P. Migne (coll. *Les Pères dans l'Église*), 1997, Paris, p. 95-96.

13. Certains cas montrent l'évêque assumant des constructions qui sortent du cadre des édifices religieux.

14. *Vies d'Hilaire et de Césaire d'Arles. La Gaule chrétienne*, op. cit., p. 53.

50-60 m, largeur 25 m ou 34 m, baptistère 25 m x 25 m; Arles: largeur 60 m, abside largeur 20 m, mais la longueur est inconnue¹⁵.



Fig. 3 et 4: Baptistère de Fréjus, vue intérieure et extérieure
(Cl. Ch. Fleury, Y. Codou)

La structure des chœurs a été mise en évidence à Fréjus, Digne, Cimiez, Riez, Antibes, Nice¹⁶. Dans certains cas, ceux-ci se distinguent par leur décoration composée d'un pavage de mosaïque à Fréjus et Digne, mais ne s'imposent pas par de grandes dimensions ou des différences de hauteurs de sols marquées par rapport à la nef qui reçoit les laïcs. Le chœur de Fréjus est de 14 m de large pour 5,20 m de profondeur, à Digne il était d'une longueur de 7 m pour une largeur de 4,60 m. À Fréjus, le chœur est surélevé par rapport à la nef de seulement 26-30 cm¹⁷. Le dossier arlésien se présente différemment, mais nous sommes devant un monument hors norme du VI^e siècle. Dès l'Antiquité tardive sans doute, les chœurs connaissent des modifications. Ainsi, dans le cas de Digne le *presbyterium* subit assez tôt des réaménagements¹⁸. L'exemple en cours d'étude de la cathédrale de Nice offre une évolution

15. Pour certains de ces monuments les dimensions ne sont pas si éloignées de celles de l'église rurale, sans doute à fonction paroissiale, Saint-Hermentaire de Draguignan attribuée au VI^e siècle: 23 m de long sans le baptistère, total 27,60 m, largeur 8,90 m.

16. Dans le cas d'Antibes les dimensions sont moins pertinentes. On ne peut pas savoir s'il s'agit de la cathédrale ou d'un édifice secondaire du groupe épiscopal, la cathédrale pouvant se trouver sous la cathédrale médiévale contiguë au monument fouillé.

17. Michel FIXOT dir., *Le groupe épiscopal de Fréjus, Bibliothèque de l'Antiquité tardive*, Turnhout, 2012, p. 147.

18. Gabrielle DÉMIANS D'ARCHIMBAUD, Jean-Pierre PELLETIER, Francesco FLAVIGNY, François BARRÉ, *Notre-Dame du Bourg à Digne, fouilles, restauration et aménagements liturgiques: une chronique monumentale de 20 siècles*, Agence pour la valorisation du Patrimoine Antique, Digne, 2010, p. 59-62.

comparable. Dans un premier état – dans le courant de la seconde moitié du v^e siècle – est organisé un édifice au plan rectangulaire simple, et c'est dans un second temps qu'est adjointe une abside quadrangulaire, d'une largeur plus réduite que la nef¹⁹.

Ces monuments comportaient bien souvent un riche décor, c'est ce que permettent de saisir les cas du baptistère de Marseille et de la cathédrale d'Arles en cours de dégagement²⁰. C'est à ces décors que font référence deux lettres de Grégoire le Grand adressées à l'évêque de Marseille Serenus, datées de 599 et 600, dans lesquelles il évoque une démarche iconoclaste de la part de l'évêque, celui-ci détruisant les images et peintures présentes dans les lieux de culte²¹.

Le vi^e siècle est encore un temps de prospérité et de constructions ou de remaniements de ces fondations. Ainsi, les fouilles du baptistère d'Aix ont démontré que, peu après sa construction, l'édifice de plan carré est l'objet d'un nouveau chantier qui le dote de niches, ornées de mosaïques, aux angles composant ainsi un plan intérieur octogonal. Plus encore est remarquable le dossier arlésien, où une exceptionnelle cathédrale en cours de dégagement est attribuée par Marc Heijmans à des travaux des décennies 520-540²².



Fig. 5 : Mosaïque présente dans le baptistère d'Aix (Cl. Y. Codou)

19. L'étude est en cours et les données seront précisées dans l'avenir. Marc BOUIRON *et al.*, Projet collectif de recherche « La colline du château à Nice », dans *Bilan scientifique 2013, Service régional de l'archéologie, DRAC PACA*, 2014, p. 51-54.

20. Michel FIXOT, « Le décor en mosaïque des édifices du culte », dans Jean GUYON, Marc HEIJMANS dir., *D'un monde à l'autre. Naissance d'une Chrétienté en Provence IV^e-VI^e siècle*, catalogue d'exposition, Arles, 2001, p. 176-177; Véronique BLANC-BIJON, Françoise PAONE, « Les mosaïques paléochrétiennes du groupe épiscopal de Marseille », dans *Histoire et archéologie de la Provence antique et médiévale. Hommages à Jean Guyon*, n^o spécial de *Provence historique*, fasc. 243-244, t. LXI, 2011, p. 135-156.

21. *S. Gregorii Magni Registrum epistularum*, éd. Dag Norbeg, Turhnout, 1982, registre IX, lettre 209, p. 768; registre XI, lettre 10, p. 873-876.

22. Marc HEIJMANS, « Le monument chrétien hors norme de l'enclos Saint-Césaire d'Arles », dans Jean GUYON, Marc HEIJMANS dir., *L'Antiquité tardive en Provence (IV^e-VI^e siècle)*, *op. cit.*, p. 173-179; Marc HEIJMANS, « Topographie des groupes épiscopaux urbains. Arles », *art. cit.*, p. 626. Dans le cas d'Antibes, l'église dégagée à l'intérieur de la chapelle moderne du Saint-Esprit est attribuable au vi^e siècle.

Si le VII^e siècle est marqué par une raréfaction des informations, des indices ponctuels montrent que des chantiers d'une certaine envergure ont encore lieu sous l'autorité épiscopale. Cela est illustré par des tuiles estampillées portant des noms d'évêques. En l'état, ces découvertes concernent les deux évêchés voisins de Carpentras-Vénaſque et Vaison. C'est sur le site de Vénaſque que l'on rencontre le plus de marques, l'une au nom de Boethius, décédé en 603, et la seconde de Lycerius, attesté en 650²³. Dans les limites du diocèse de Vaison, sur la commune de Mirabel-les-Baronnies, a été découverte une estampille *Petronius*, qui se réfère à l'évêque de Vaison connu entre 637 et 685. Ces témoignages montrent l'évêque bâtisseur engagé dans la maîtrise du projet jusque dans la production des matériaux et révèlent de la part du pouvoir épiscopal l'engagement de travaux d'une certaine importance. Ils traduisent la puissance économique acquise par l'Église qui se maintient en ce VII^e siècle²⁴. Archéologiquement pour le VII^e siècle, nous pouvons retenir les exemples de Digne, Antibes et Nice. À Digne, le *presbyterium* d'origine, ornée d'une mosaïque, était d'une longueur de 7 m pour une largeur de 4,60 m²⁵. La période de la fin VI^e-VII^e siècle est marquée par l'ajout d'une *solea* qui prolonge ce volume dans la nef. À Antibes, les fouilles de l'église du Saint-Esprit, qui n'est peut être qu'un lieu de culte secondaire du groupe cathédral, montrent, là encore, des modifications essentiellement liées au *presbyterium*, avec un accroisse-



Fig. 6 : Tuile portant l'estampille de l'évêque de Vaison *Petronius* (Cl. M. Bois)

23. LYCERI(us) PAPA VIV(as) I(n)D(e)O.

24. Michèle BOIS, Dominique CARRU, « Marques épiscopales sur tuiles du VII^e siècle dans la basse vallée du Rhône », dans Jean GUYON, Marc HEIJMANS dir., *D'un monde à l'autre. Naissance d'une Chrétienté en Provence IV^e-VI^e siècle*, op. cit., p. 147-148.

25. Gabrielle DÉMIANS D'ARCHIMBAUD, Jean-Pierre PELLETIER, Francesco FLAVIGNY, François BARRÉ, *Notre-Dame du Bourg à Digne*, op. cit., p. 54.

ment de son emprise et l'adjonction d'une *solea*²⁶. À Nice, un bâtiment lié au groupe épiscopal d'une certaine qualité, comportant des demi-colonnes engagées, semble appartenir à un chantier du VII^e siècle²⁷.

LE HAUT MOYEN ÂGE : DERRIÈRE LES SILENCES, DES PERSPECTIVES²⁸

Le haut Moyen Âge s'impose comme le temps des silences, que ce soit pour les sources écrites ou pour les données monumentales. Un discours très misérabiliste est tenu, plus encore pour les espaces urbains, marqué par des temps de crises internes et des menaces extérieures, en particulier les incursions sarrasines. Cette situation est confortée par la faiblesse des informations archéologiques ou écrites, comme l'illustre l'interruption des listes épiscopales²⁹. Pendant longtemps, l'idée s'est imposée chez les historiens et archéologues qu'il fallait attendre le X^e siècle pour connaître une renaissance religieuse et urbaine. Cette vision très négative est héritée de tout un discours qui se structure au XI^e siècle et qui présente les siècles précédents comme des temps de ruines. Ainsi Riculfe, évêque de Fréjus, en 990, s'adresse au comte de Provence pour que celui-ci reconstitue le domaine épiscopal. Il déclare alors à propos des possessions de son Église qu'il ne reste plus ni charte, ni précepte royal ou privilège et qu'ils ont été détruits soit par le temps soit par

26. Des premiers sondages furent réalisés entre 1960-1964 par J.-H. Clergues. Ce sont les fouilles conduites au début des années 1980 sous la direction de Patrice Arcelin, Michel Bats et Alex Pollino qui ont permis de connaître l'histoire complexe de ce monument. Déjà en 1964, P.-A. Février remarquait : « Très intéressantes sont les fouilles récemment entreprises par M. Clergues à Antibes sous la chapelle du Saint-Esprit, une chapelle de Pénitents bâtie au nord de la cathédrale Notre-Dame et parallèlement à celle-ci. Or, sous cet édifice du XVII^e siècle apparaissent les murs d'une église à une nef du Haut Moyen Âge. », Paul-Albert FÉVRIER, *Le développement urbain en Provence*, op. cit., p. 58. La datation vers les VI^e-VII^e siècles reste une proposition. Patrice ARCELIN, Michel BATS, Alex POLLINO, « Antibes, chapelle du Saint-Esprit », dans *Les premiers monuments chrétiens de la France*, op. cit., p. 94-97.

27. Marc BOUIRON dir., *Programme Collectif de Recherche – la colline du Château à Nice*, Rapport 2013, Vol. 2, dactyl., p. 260. Cela restera néanmoins à confirmer à l'issue d'une analyse détaillée du matériel.

28. Déjà en 1964, Paul-Albert Février demandait que nous réfléchissions sur ce haut Moyen-Âge : « Le silence des textes n'est pas une preuve, comme l'interruption des listes épiscopales ne peut prouver la disparition des sièges ou des cités, car il est des périodes où l'écrit perd de son importance [...] Que nous trouvions rien entre le VI^e siècle et l'époque carolingienne comme fondations religieuses en Provence doit amener à réfléchir. Je dis bien à réfléchir, mais non à imaginer des hypothèses. Il est de fait qu'après le VI^e siècle, l'Église provençale ne joue plus le rôle qui avait été le sien, que la culture ecclésiastique est à peu près inexistante. Il est aussi certain que l'on assiste à une décadence de l'écrit (absence des conciles, interruption des listes). Mais conclure de là à une décadence (c'est un mot trop facile), il y a un pas que je ne saurais faire, tant que des fouilles n'en auront apporté la preuve. Car des constructions ont pu exister qui n'ont laissé aucune trace dans des textes », Paul-Albert FÉVRIER, *Le développement urbain en Provence*, op. cit., p. 73.

29. On fait très souvent référence à l'arrêt des listes épiscopales, à ce sujet on pourra se reporter à Jean-Marie ROUX, « Les évêchés provençaux... », art. cit., p. 391-393.

l'incendie³⁰. C'est aussi la vision qui s'impose à la lecture de la description de son Église donnée par Pierre II, archevêque d'Aix (1082-1096) : « Le siège de l'Église d'Aix consacré à sainte Marie, avec l'oratoire du saint Sauveur notre Dieu, et le baptistère du bienheureux Jean, par la suite des dévastations opérées par les païens, resta pendant très longtemps dans la solitude avec la cité d'Aix elle-même »³¹. C'est un discours approchant, mais qui aborde l'état des populations, que l'on trouve de la part de Durand, abbé de Saint-Eusèbe d'Apt, lorsqu'il va prendre possession du siège de Vence vers 1015 : « Le sire évêque Étienne siégeant en la cité d'Apt, fut élu évêque de Vence le seigneur Durand, abbé de Saint-Eusèbe. Comme Durand savait que les hommes de ces lieux étaient rudes et ignorants de tout bien et religion, il s'adjoignit le frère Pons moine du couvent précité³² ». Alphant, évêque d'Apt au milieu du XI^e siècle, dresse lui aussi une image misérabiliste de son siège épiscopal³³.

Cette perception n'est certes pas à rejeter dans sa totalité, nous sommes alors dans un temps de récession, pour autant quelques indices amènent à nuancer le propos et voir dans cette période du VIII^e et début X^e siècle non une unique temporalité, mais des phases diverses de crises et de reprises. Ainsi, sans nier les instabilités, quelques indices d'activités voire de renaissances ecclésiastiques sont perceptibles sous les règnes de Charlemagne et de Louis le Pieux. Paul-Albert Février avait développé cette idée dans un article de 1973³⁴. Ainsi, si les informations textuelles et archéologiques restent laconiques, on peut néanmoins penser qu'a eu lieu une réorganisation des Églises entre la fin du VIII^e siècle et le premier quart du IX^e siècle. En 813, c'est sur l'ordre de Charlemagne que se tient un concile à Arles. On assiste, au

30. L'évêque attribue cette situation pour l'essentiel à l'action des Sarrasins : *Namque civitas Forojuliensis in qua ipsa ecclesia constructa est acerbitate Sarracenorum destructa atque in solitudinem fuit redacta, habitatores quoque ejus interfecti seu temore longius fuerunt effugati: non superest aliquis qui sciat vel predia vel possessiones quae prefatae ecclesie succedere debeant; non sunt cartarum pagine, desunt regalia precepta, privilegia quoque seu alia testimonia aut vetustate consumpta aut igne perierunt, nihil aliud nisi tantum solo episcopatus nomine permanente.*

31. *Sedem Aqueusis ecclesie in honore Sancte Marie consecratam, cum oratorio Sancti Salvatoris nostri Dei, et baptisterio beati Johannis, destructione gentilium, cum eadem Aqueusis civitate per multa curricula annorum in solitudine permansisse.*

32. *Qui videlicet Durantus, quia rudes et tocius boni ac religionis ignaros homines terre illius noverat*, Henri MORIS, Edmond BLANC éd., *Cartulaire de l'abbaye Saint-Honorat de Lérins*, Paris, 1883, acte 146.

33. Noël DIDIER, Henri DUBLED, Jean BARRUOL éd., *Cartulaire de l'Église d'Apt (835-1130 ?)*, Paris, 1967, acte LXXXVI, 1056. À Avignon, l'évêque Benoît, vers 1037-1038, exprime le désir de restaurer les églises d'Avignon, réduites presque à rien par les incursions des païens, et concède des biens aux clercs désireux de vivre canoniquement, Joseph-Hyacinthe ALBANÈS, *Gallia christiana novissima*, t. 7, Valence 1920, acte 125, col. 36-37; George MANTEYER, *Les chartes du Pays d'Avignon (439-1040)*, Macon, 1914, acte CXLVIII.

34. Paul-Albert FÉVRIER, « Notes sur les monastères provençaux à l'époque carolingienne », dans *Provence historique*, t. XXIII, fasc. 93-94, p. 280-295. P.-A. Février en conclusion élargissait sa vision : « ces documents invitent à restituer un phénomène plus ample que celui que nous devinons à travers les textes, non point lié seulement à la vie monastique ou à celle des cités épiscopales, mais aussi au monde des communautés rurales ». Cette renaissance monastique est abordée dans l'introduction d'Eliaana MAGNANI SOARES-CHRISTEN, *Monastères et aristocratie en Provence, milieu X^e-début XI^e siècle*, Münster, 1999, p. 12-23.

même moment, à la reconstitution, ou plus simplement la remise en ordre, des temporels épiscopaux à Arles et à Apt. Pour le monde régulier, divers indicateurs laissent penser que Lérins à l'horizon de la fin du VIII^e et du début IX^e siècle connaît une reprise de la vie monastique³⁵. À proximité de Lérins, les monastères de Saint-Pons de Cimiez et Sainte-Marie la Dorée (Cagnes) sont fondés ou restaurés sous Charlemagne. Les évêques apparaissent comme des constructeurs et des restaurateurs pour d'autres fondations que leurs cathédrales, tel celui de Nice, Siacre, qui restaure le tombeau du martyr Pons en 777³⁶; c'est aussi le cas de l'évêque Jean de Sisteron qui fonde, en 812, le monastère de *Baulis* (Volx, Alpes-de-Haute-Provence)³⁷.

À côté de ces brefs éclairages des sources écrites, on ne peut qu'être frappé par l'abondance des éléments lapidaires – mobilier liturgique en particulier des plaques de chancels – qui nous sont parvenus et qui donnent une image de prospérité et de créativité qui trouvent leur place dans les lieux de cultes³⁸. D'une certaine façon, l'aspect laconique des sources et la multiplicité des pièces lapidaires, qui offrent des images incontestablement contradictoires, sont tous deux exagérés. Si nous nous en tenons à une enquête sur les espaces urbains, rares sont les sites qui n'ont pas fournis de fragments³⁹.

35. Yann CODOU, « Aux origines du monachisme en Gaule (V^e-XI^e s.) : les fouilles de l'église du Saint-Sauveur, Lérins, île Saint-Honorat, Alpes-Maritimes », dans *Hortus artium medievalium, Journal of the International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages*, vol. 19, Zagreb-Motovun, 2013, p. 63-71.

36. Cet événement nous est connu grâce à l'inscription qui était apposée sur le monument funéraire : « Le seigneur Charles, roi des Francs et des Lombards et patrice des Romains, dans... des calendes d'avril était heureusement régnant, amen. Pour le seigneur saint Pons, martyr au temps des empereurs Gallien et Valérien, Si[acre], [quoique] pécheur, appelé à l'épiscopat par la grâce de Dieu, restaura ce tombeau au nom de notre Seigneur Jésus Christ et de saint Pierre », Yann CODOU, « Le monument funéraire carolingien de Saint-Pons de Cimiez », dans *Histoire et archéologie de la Provence antique et médiévale. Hommages à Jean Guyon, op. cit.*, p. 279-295.

37. *ecclesie fundate sunt, de quibus etiam primitus edificare (fecerunt) ecclesias in honore Sancte Dei genet(ricis) (Vir)ginis Marie, et beati Johannis precursoris atque Baptiste, cum baptisterio antiquito, et alia ecclesia in honore Sancti Martini confessoris, in comitato et episcopatu Sisticense, sub mon(te), in loquo qui dicitur Baulis, cum omnia et in omnibus ibidem pertinentibus juris nostre ecclesie Sisticensi sedis [...] et concedius ibi alia ecclesia in honore sancti Saturnini, cum omnia et cum omnibus ad se pertinentibus; insuper cum arboribus olivarum ad oleum faciendum ut una medietas ad luminaria concinnanda sit de predicta sede Sisticense... hec autem dicte ecclesie, cum colonicis et omnibus adjacentiis suis donamus atque transfundimus ad jam predicto monasterio, et alias ecclesias que ibidem in circuitu ejus sunt, ubi Inter Montes dicitur, cum presbiterato et territoriis suis, sint in potestate de Sacrosancto monasterio [...] cum colonicis et villulis suis.* Joseph-Hyacinthe ALBANÈS, *Gallia christiana novissima*, t. 1, Montbéliard, 1899, *Instrumenta*, acte II, col. 439-441. C'est au même moment qu'apparaissent les premiers documents mentionnant l'abbaye de Saint-Victor.

38. Nous pouvons nous référer au travail de Micheline Buis. Micheline BUIS, *La sculpture à entrelacs carolingienne dans le Sud-Est de la France*, thèse de 3^e cycle, Aix-en-Provence, 1975, dactyl. Si ce travail demande à être ponctuellement réactualisé, il offre une image générale qui n'a pas tellement changé. Depuis cet inventaire, nous pouvons évoquer de nouvelles pièces dans les espaces urbains d'Antibes, Apt, Fréjus, Marseille, Toulon, Riez, Vence, Vaison.

39. En revanche si nous prenons en compte les espaces ruraux, M. Buis, dans une vision d'ensemble remarquait d'importantes inégalités dans la répartition : avec une assez forte densité dans les zones du Pays d'Apt et de Forcalquier, et des vides marqués à l'est des Alpes-de-Haute-Provence ou dans le nord des Alpes-Maritimes.



Fig. 7: Plaque de chancel de la cathédrale de Vence (Cl. Y. Codou)

Fig. 8: Fragments de
plaques de chancel de
la cathédrale d'Aix
(Cl. Y. Codou)



Fig. 9: Fragment de plaque
de chancel de la cathédrale
d'Apt (Cl. Y. Codou)

Pour ce qui est des datations, Micheline Buis souligne dans sa thèse l'importance des productions attribuables à la première moitié du IX^e siècle⁴⁰. Il est indubitable que nous avons là des témoignages de relations suivies avec l'Italie du nord. Cela est illustré par l'existence d'un motif spécifique qui ne se rencontre que sur un territoire restreint de l'Empire carolingien : le sud de la Provence, la Ligurie et l'ouest du Piémont⁴¹. Nous sommes donc amenés à supposer l'existence, à la fin du VIII^e siècle et dans la première moitié du IX^e siècle, d'ateliers de sculpteurs⁴².

À côté des pièces liées aux chancels, il n'est pas exclu que certaines tables d'autels qui nous sont parvenues appartiennent elles aussi à des œuvres du haut Moyen Âge. Dans le cas des cathédrales, je pense à la table de Vaison⁴³.



Fig. 10: Motif de la partie centrale de la table d'autel de la cathédrale de Vaison (Cl. Y. Codou)

Les fouilles récentes permettent d'appréhender des entreprises du haut Moyen Âge. Le dossier arlésien s'avère d'exception. C'est durant le haut Moyen Âge qu'a lieu le déplacement vers l'emplacement occupé aujourd'hui par la cathédrale Saint-Trophime. Il s'agit d'un projet de grande envergure, à la fois par l'engagement d'un chantier, qui dans l'état de nos connaissances porte sur une construction *ex nihilo*, et d'autre part du fait de la destruction de la cathédrale érigée au VI^e siècle. On s'étonnera d'ailleurs qu'il y ait eu abandon et non conservation de ce monument qui devait pourtant être empreint de sacralité⁴⁴. Ce déplacement reste à expliquer. Il s'agit d'un projet coûteux et ambitieux qui démontre des capacités économiques conséquentes

40. Micheline BUIS, *La sculpture à entrelacs carolingienne dans le Sud-Est*, op. cit., p. 251-254.

41. Micheline BUIS, « Un motif sculpté carolingien spécifique de la région Provence-Ligurie-Piémont : le rinceau de trois spirales, simple, hachurée et perlée », dans *Provence historique*, fasc. 129, 1982, p. 303-309.

42. Pour ces chancels, dans certains cas, la qualité du matériau démontre que ces pièces ne sont pas importées mais correspondent à des ateliers régionaux, peut être itinérants et peut être venus d'outre-monts, mais qui trouvent localement une activité suffisante.

43. Pour les campagnes certaines tables peuvent appartenir au haut Moyen Âge, c'est le cas des tables du Val (Var), de Buoux (Vaucluse), ou des Vignères (Cavaillon).

44. En l'état des connaissances, après la désaffectation de cette cathédrale, on établit un sol en terre battue sur les niveaux de l'Antiquité tardive dans lequel sont aménagés des silos. Ces structures peuvent être liées au monastère de moniales qui est restauré par l'évêque Rostaing (871-921). Marc HEIJMANS, « Topographie des groupes épiscopaux urbains-Arles », art. cit., p. 626-627.

et une volonté de changements. Dans un contexte antique, on y voyait un rapprochement avec l'espace du forum, comme cela a lieu à Aix, mais dans celui du haut Moyen Âge, peut-être plus précisément carolingien, la question de ce choix reste entière, sauf à considérer que le cœur civique antique reste le pôle de la centralité urbaine⁴⁵. Les sources écrites sont réduites, nous savons qu'en 813 un concile est réuni dans la ville et se déroule : *in Arelatensium urbe, in basilica sancti Stephani martyris primi*⁴⁶. À Digne, Notre-Dame du Bourg est sans aucun doute le dossier le plus précisément documenté. Les fouilles de Gabrielle Démiens d'Archimbaud mettent en lumière une série de phases de travaux, qui remodelent en profondeur le monument dans la partie du chœur et les compartimentations internes. Les mutations touchent en priorité le *presbyterium* avec la construction dans la partie orientale, au-delà du chevet primitif, d'un chevet quadrangulaire (8 m x 8,20 m). Dés lors, l'édifice passe d'une longueur de 26 m à 35 m⁴⁷. Des transformations se perçoivent encore au VIII^e siècle⁴⁸. À Nice, dans le dossier de la cathédrale en cours de fouille sur la colline du château, à la période carolingienne est aménagé un chœur canonial qui vient s'implanter dans la nef, de façon comparable au dossier de Digne⁴⁹. Les fouilles de François Guyonnet à Vaison-la-Romaine ont mis en lumière un sol de béton antérieur au XI^e siècle qui se trouve, dans certaines zones, lié aux murs conservés qui appartiendraient à un monument antérieur à l'an mil, même si les élévations ont été reprises au XI^e siècle. De plus, les fouilles ont révélé dans la dernière travée de la nef sous la coupole de la cathédrale romane un aménagement en pierres de taille correspondant à un muret envisagé comme étant la clôture d'un chœur, cet espace étant surélevé d'environ 0,45 m par rapport à l'ensemble de la nef et des collatéraux⁵⁰. À Antibes, les fouilles, qui ont fourni un pilier de chancel attribuable à la fin VIII^e et au début IX^e siècle, permettent d'envisager des modifications dans le chœur⁵¹. Dans le cas aixois, les informations issues des fouilles sont plus réduites. Néanmoins, les archéologues ont pu identifier l'apport d'un impor-

45. Hypothèse fragile, les fouilles de Marc Heijmans ont montré une certaine désaffectation du forum et l'installation à son emplacement de maisons et boutiques. Andreas HARTMANN-VIRNICH, « La cathédrale Saint-Trophime d'Arles. Réflexions sur les antécédents de l'église romane et de son espace claustral », dans *La cathédrale romane : architecture, espaces, circulations, Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, t. XLIV, 2013, p. 55-73.

46. Joseph-Hyacinthe ALBANÈS, *Gallia christiana novissima*, t. 3, Valence, 1901, p. 78, acte 192.

47. Gabrielle DÉMIENS D'ARCHIMBAUD, Jean-Pierre PELLETIER, Francesco FLAVIGNY, François BARRÉ, *Notre-Dame du Bourg...*, *op. cit.*, p. 59-62.

48. Gabrielle DÉMIENS D'ARCHIMBAUD, Jean-Pierre PELLETIER, Francesco FLAVIGNY, François BARRÉ, *Notre-Dame du Bourg...*, *op. cit.*, p. 64.

49. Marc BOUIRON dir., *Programme Collectif de Recherche*, *op. cit.*, vol. 2, dactyl., p. 261.

50. Son antériorité par rapport à la construction du XI^e siècle ne fait aucun doute puisque le mur avait été démantelé pour la construction d'un pilier de la nef du XI^e siècle.

51. Yann CODOU, « Une cité épiscopale entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge », dans *Aux origines d'Antibes Antiquité et haut Moyen Âge*, Antibes-Milan, 2013, p. 110-115. Les fouilleurs ont saisi un état 4, difficile à dater, qui pourrait appartenir au haut Moyen Âge, Patrice ARCELIN, Michel BATS, Alex POLLINO, « Antibes, chapelle du Saint-Esprit », *op. cit.*, p. 94-97.

tant remblai sur le site de la cathédrale à un moment indéterminé du haut Moyen Âge qui pourrait témoigner, selon eux, de modifications d'envergure du groupe épiscopal antique⁵².

Ainsi, les données lapidaires et archéologiques nous amènent à considérer pour la période carolingienne des modifications assez généralisées sur les églises cathédrales qui se partagent entre continuité et mutation. Ces constats montrent des traitements différents entre le volume de la cathédrale et les compartimentations. Si les volumes, issus des chantiers de l'Antiquité tardive, se maintiennent, ainsi que l'illustre les cas de Digne, Antibes ou Nice, les espaces et en particulier le *presbyterium* sont repensés, en introduisant une plus grande compartimentation, et par là de nouvelles pratiques de circulations⁵³. Ces réaménagements peuvent s'accompagner de la création de portes liées à ces circulations dictées par les compartimentations internes. On le saisit à Antibes où une porte donnant accès directement dans le chœur est aménagée dans la partie sud de l'abside, réaménagement non précisément daté, hélas !⁵⁴.

Au-delà d'une reprise probable aux horizons de la fin VIII^e et première moitié du IX^e siècle, dans un certain nombre de cas, nous saisissons dans les ensembles lapidaires correspondant à des barrières de chancels des séries différentes qui témoignent de plusieurs chantiers durant le haut Moyen Âge. C'est par exemple le cas à Apt où sont visibles des pièces de la fin du VIII^e siècle et d'autres attribuables au X^e siècle⁵⁵. Les données sont trop réduites pour vraiment aller plus loin, mais des chantiers du X^e siècle sont sans nul doute envisageables. Ils peuvent se relier à l'organisation ou réorganisation des chapitres canoniaux aux IX^e-X^e siècles, situation qui est illustrée archéologiquement par le dossier de Digne où est élevé le vaste chœur canonial qui occupe près de la moitié de la nef⁵⁶. La question des activités constructives durant le X^e siècle est posée. Dans la seconde moitié du siècle, lorsque l'on détient des sources écrites qui redeviennent plus disertes, il s'avère que nous sommes alors dans des temps de croissance⁵⁷. Certes, elle peut ne pas se

52. Rollins GUILD, *La Cathédrale d'Aix-en-Provence*, Paris, 1987, p. 31-33.

53. Sans doute ces réaménagements ne sont pas propres aux cathédrales, c'est ce que permettent de penser les plaques de chancels découvertes en milieu monastique ou dans des églises rurales. On ne doit pas pour autant négliger les grands aménagements de l'Antiquité tardive, remarquables dans le cas arlésien : Marc HEIJMANS, « Les installations liturgiques de l'église paléochrétienne de l'enclos Saint-Césaire à Arles (Bouches-du-Rhône) », dans Nicolas REVEYRON, Olivia PUEL, Charlotte GAILLARD dir., *Architecture, décor, organisation de l'espace. Les enjeux de l'archéologie médiévale*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, n° 38, Lyon, 2013, p. 77-85.

54. Patrice ARCELIN, Michel BATS, Alex POLLINO, « Antibes, chapelle du Saint-Esprit », *op. cit.*, p. 94-97.

55. À Vence aussi se saisissent des séries différentes.

56. Il conviendrait de revoir en détail la datation de certaines pièces ornées d'entrelacs. Je pense par exemple à la belle série de Vaison qui appartient au X^e siècle, si ce n'est au chantier du début du XI^e siècle.

57. Pour l'illustrer, on peut par exemple se tourner vers le cas de l'espace aptésien, bien documenté pour cette période grâce au cartulaire de la cathédrale, Yann CODOU, « L'habitat au

traduire par des chantiers, les priorités se tournant vers d'autres types d'investissements ; et ce pourrait être cette richesse accumulée à partir du x^e siècle qui permettrait l'engagement des multiples chantiers du XI^e siècle. Il faut dans ce cas considérer que la croissance du x^e siècle est investie ailleurs – achat de biens, de terres, mise en valeur – et imaginer que les monuments en élévation sont suffisamment bien conservés et de qualité pour que l'on remette à plus tard les chantiers architecturaux. Néanmoins, dans certains cas, nous saisissons en ce x^e siècle des évêques fondateurs et constructeurs, mais en lien avec des fondations régulières, tel l'évêque de Sisteron Jean III qui, vers 965, donnait à Cluny les églises qu'il avait fait construire à Ganagobie, ou encore Walcaud, évêque de Cavaillon, qui fonde un monastère à Fontaine-de-Vaucluse en 979. Nous soulignons que c'est durant le x^e siècle que l'on a la référence dans plusieurs cités à l'institution de collèges de chanoines, ainsi que la constitution d'une mense canoniale. À Apt, des documents montrent une action convergente de restauration du chapitre et de construction. C'est en 976, que des clercs du siège reconstruisent l'église Saint-Pierre sise dans la cité⁵⁸ (*fratres presbiteri seu canonici qui S. Petrum volunt reedificare*)⁵⁹ et c'est en 991 que l'évêque Teuderic, avec l'accord du comte Guillaume, restaure le chapitre en constituant une mense canoniale⁶⁰. Teuderic (988-1008) apparaît comme un acteur important de la relance du siège. À travers les 27 actes



Fig. 11 : plaque de chancel de la cathédrale de Vaison peut être attribuable au x^e siècle (Cl. Y. Codou).

Moyen Âge : le cas de la vallée d'Apt», dans *Provence historique*, fasc. 152, t. XXXVIII, 1988, p. 150-151.

58. Cette église appartient au groupe épiscopal ainsi que le démontre la formule : *dono Sancto Petro sedis Aptense* ou encore *dono ad ecclesiam Sancti Petri nec non et consortia chano-nicorum sedis Aptensis*. Noël DIDIER, Henri DUBLED, Jean BARRUOL éd., *Cartulaire de l'Église d'Apt (835-1130?)*, *op. cit.*, acte 25, acte 39 ; Martine JOUVE, *Etude de la cathédrale d'Apt*, Maîtrise d'Histoire, Université de Provence, 1983, dactyl., p. 46.

59. Noël DIDIER, Henri DUBLED, Jean BARRUOL éd., *Cartulaire de l'Église d'Apt (835-1130?)*, *op. cit.*, acte 25.

60. Noël DIDIER, Henri DUBLED, Jean BARRUOL éd., *Cartulaire de l'Église d'Apt (835-1130?)*, *op. cit.*, acte 42.

conservés liés à son épiscopat, Martine Jouve-Codou a montré qu'à côté des donations qui concernent la moitié des actes, nous avons les signes d'une réorganisation du temporel et d'une relance de la vie religieuse⁶¹.

« L'ÂGE ROMAN » DES CATHÉDRALES

« L'âge roman » est une période centrale pour l'histoire architecturale des cathédrales, du fait de la multiplicité et de l'ampleur des chantiers, mais aussi du fait de la rareté des chantiers de grande ampleur dans les siècles suivants. Bien souvent, la période moderne ne connaît que des programmes limités qui n'oblitérent pas l'œuvre romane. Par ailleurs, l'accroissement des sources, en particuliers les cartulaires cathédraux, fournit de multiples informations. Dès lors, entre le XI^e et le XIII^e siècle, un nouveau paysage monumental se met en place. C'est du moins ce que se plaisent à croire ou faire croire certaines sources médiévales qui tendent à valoriser ces chantiers, en mettant en contrepoint le piètre état des bâtiments qui étaient parvenus jusqu'à eux.

Cet « âge roman » est subdivisé en deux temps que l'on traduit classiquement par les expressions de premier et second âge roman⁶². Sur ces approches, malgré l'importance des travaux, marqués en particulier par les analyses de Léon-Honoré Labande et de ses successeurs, il reste encore des interrogations pour certaines datations qui seront à réviser. Il convient de signaler les travaux de Rollins Guild pour Aix et Cavaillon, d'Andreas Hartmann-Virnich sur Saint-Trophime d'Arles et les études exhaustives de Digne par Gabrielle Démians d'Archimbaud ou encore de Michel Fixot pour Fréjus. D'autres cathédrales attendent des analyses poussées, les fouilles en cours apporteront des informations importantes pour la période romane à Nice et Riez⁶³.

Pour la plupart des monuments, on observe sans doute à un rythme régulier des chantiers des X^e, XI^e, XII^e voire XIII^e siècle. Si nous arrivons à avoir des indices pour dater l'achèvement des travaux, il est plus difficile de saisir l'engagement du chantier et tout autant la durée. De plus, ils sont entrecoupés de temps d'arrêts.

Les chantiers du XI^e siècle

Dans nombre de cas, la reconstruction des cathédrales du XI^e siècle reste difficile à saisir du fait des chantiers des XII^e-XIII^e siècles qui ont obli-

61. Martine JOUVE, *Etude de la cathédrale d'Apt*, op. cit. ; Martine CODOU-JOUVE, « Evolution topographique de la cathédrale d'Apt du IX^e au XII^e siècle », dans *Septième journées d'études vaudoises et historiques du Luberon*, Mérindol, 1987, p. 41-47.

62. Eliane VERGNOLLE, Sébastien BULLY, *Le « premier art roman » cent ans après*, Besançon, 2012.

63. Dans sa publication de synthèse Alan BORG, *Architectural sculpture in romanesque Provence*, Oxford, 1972, présente des analyses et mises en relations intéressantes mais les chronologies qu'il propose sont contestables.

téré ces monuments. L'ampleur de ces travaux du « premier âge roman » est à préciser. Malgré les discours qui évoquent des cathédrales en ruines avant l'engagement de ces chantiers, rien n'exclut qu'ils conservent des élévations des siècles antérieurs ainsi que le démontre le cas de la cathédrale de Digne, où une partie de la nef reste en élévation⁶⁴. Lorsque nous appréhendons les monuments romans, il nous apparaît que leur emprise au sol est dictée par les monuments antérieurs. La cathédrale romane va être l'héritière de la construction de l'Antiquité tardive dont elle reprend très large l'implantation et sans doute dans plusieurs cas réutilise l'enveloppe⁶⁵. Certes, on saisit des agrandissements. Par exemple, à Nice sont adjoints des collatéraux.



Fig. 12: Chevet du XI^e s. de la cathédrale de Vence (Cl. Y. Codou).

Il est remarquable que ces chantiers ne cherchent pas à faire table rase du passé. Bien au contraire, nous observons des phénomènes de conservations et de mises en scènes architecturales. Nombre de dossiers démontrent des situations de préservations intentionnelles, voire de mise en scène de monuments qui affirment aux yeux de tous l'antiquité du siège, signe d'une sacralité des origines : telles les conservations des baptistères à Riez et Fréjus, les

64. Gabrielle DÉMIANS D'ARCHIMBAUD, Jean-Pierre PELLETIER, Francesco FLAVIGNY, François BARRÉ, *Notre-Dame du Bourg...*, *op. cit.*, p. 69.

65. C'est par exemple le cas de la cathédrale de la Major à Marseille : Andreas HARTMANN-VIRNICH, « L'architecture religieuse médiévale à Marseille », dans *Marseille. Trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René. Actes du colloque de Marseille 1999*, Aix-en-Provence, 2001 (Etudes massaliètes 7), p. 282.

mises en scènes monumentales comme la Sainte Chapelle à Aix, ou encore le recours à une architecture « néopaléochrétienne », qu'illustre la reconstruction du baptistère d'Aix⁶⁶. Cette volonté de s'enraciner dans les héritages est proclamée dans le cartulaire d'Apt, lors de la reconstruction de la cathédrale qui est dite érigée sur le monument élevé par l'évêque martyr Auspice qui aurait, selon la tradition, occupé le siège au III^e siècle: *Donamus omnipotenti Deo et sanctae Mariae genitricis Domini nostri Jesu Christi ecclesiae, sedis Aptensis, quam martyr egregius Auspicius, primus ecclesiae hujus episcopus, primam construxit et dedicavit, intra moenia murorum*⁶⁷.



Fig. 13: Baptistère d'Aix reconstruit au XI^e s., vu depuis le cloître canonial (Cl. Y. Codou)

66. Pour l'espace provençal, j'avais abordé la notion d'architecture néopaléochrétienne à propos de l'abbaye de Lérins: Yann CODOU, « Le paysage monumental », dans *Histoire de l'abbaye de Lérins*, collectif, éd. Abbaye de Bellefontaine-ARCCIS, 2005, p. 309-313; à la suite de deux articles ont proposé des synthèses sur cette démarche de conservation et de restauration des monuments de l'Antiquité tardive: Andreas HARTMANN-VIRNICH, « *Restauratio formae primitivis ecclesiae*. La construction d'une mémoire: l'évocation des premiers temps chrétiens dans l'architecture du premier âge roman. L'exemple de la Provence », dans Claude CAROZZI, Shōichi SATO éd., *Histoire, fiction, représentation, 21st Century COE Program of International Conference Series N. 8, March 2007, Actes du colloque international franco-japonais, Aix-en-Provence, 23-25 octobre 2006*, Nagoya, 2007, p. 15-37; Yann CODOU, « Une mémoire de pierre: chantiers romans et monumenta paléochrétiens en Provence », dans Yann CODOU, Michel LAUWERS éd., *Lérins, une île sainte de l'Antiquité au Moyen Âge*, Turnhout, 2009, p. 561-600.

67. Noël DIDIER, Henri DUBLED, Jean BARRUOL éd., *Cartulaire de l'Église d'Apt (835-1130?)*, op. cit., acte XC, circ. 1060.

Dans le cas du dossier de Notre-Dame des Doms à Avignon, les divers auteurs évoquent une consécration mentionnée dans un martyrologe du XI^e siècle lors d'un concile, en présence de 35 évêques, qui est datée de 1063 ou 1069⁶⁸. Les chantiers qui touchent la cathédrale d'Aix sont assez bien documentés et ont donné lieu à plusieurs analyses détaillées. C'est Léon-Honoré Labande qui, le premier, proposa des chronologies des chantiers romans⁶⁹. Rollins Guild a repris en détail les données documentaires. Des travaux, contemporains de l'organisation canoniale, sont liés probablement à l'évêque Pons II de Châteaurenard (1048-1056)⁷⁰ et plus encore au prévôt Benoît. L'importance de l'action de ce réformateur nous est rapportée dans une lettre de l'archevêque Pierre II, écrite entre 1082 et 1096, qui place la reconstruction du baptistère dans le troisième tiers du XI^e siècle, vers les décennies 1060-1080⁷¹. Cette datation fondée sur les sources écrites est confortée par l'étude des élévations. La nef épiscopale Sainte-Marie est attribuée à l'archevêque Pierre III (1096-1112) et à Foulques, prévôt du chapitre depuis 1098. Elle est sans doute achevée lorsque s'y déroule le concile provincial d'Aix de 1112. Dans le cas de la Major de Marseille, dès le XVII^e siècle Antoine de Ruffi évoque un chantier du XI^e siècle⁷²: « En l'an 1050 l'évêque Pons II du nom fit rebastir la voute du chœur qui estoit venue en ruine ». Cette attribution a été reprise par plusieurs auteurs situant un chantier entre 1050 et 1073⁷³. Une partie de cette proposition repose sur la mention du martyrologe de l'Église de Marseille qui contient l'obit de l'évêque Pons II (1008-1073), où il est dit: *XIII. Kals. Martii. Obiit domnus Pontius episcopus Massiliensi MLXXIII*,

68. Léon-Honoré LABANDE, « Cathédrale Notre-Dame des Doms », dans *Congrès archéologique de France, 76^e session, Avignon, 1909*, t. I, *Guide du congrès*, Paris-Caen, 1910, p. 7; Guy BARRUOL, « L'Église Notre-Dame des Doms d'Avignon au XII^e siècle », dans *Congrès archéologique de France, 121^e session, Avignon et Comtat-Venaissin*, 1963, Paris, 1963, p. 44-58; Jean-Maurice ROUQUETTE, *Provence Romane*, t. 1, La Pierre-qui-Vire, 1974, p. 206, p. 216. J.-M. Rouquette présente un commentaire développé de ce poème de dédicace qu'il propose de placer à plusieurs dates 1065, 1078, voire 1101.

69. Fernand BENOIT, « Aix-en-Provence, cathédrale Saint-Sauveur », dans *Congrès archéologique de France, 95^e session, Aix-en-Provence et Nice, 1932*, Paris, 1933, p. 11-14: « M. Labande, dans une étude qui est une pénétrante analyse de l'architecture provençale à l'époque romane, a définitivement classé les constructions romanes de la cathédrale. La première église romane, réservée au chapitre, est due au prévôt Benoît, qui l'éleva dans le troisième quart du XI^e siècle. Consacrée le 7 août 1103 par l'archevêque Pierre III ».

70. Pons II est un évêque qui s'est préoccupé de l'encadrement ecclésiastique et de l'état des constructions. On saisit son action à travers les actes de consécration qui lui sont attribués, Michel LAUWERS, « Consécration d'églises, réforme et ecclésiologie monastique. Recherches sur les chartes de consécration provençales du XI^e siècle », dans Didier MÉHU éd., *Mises en scène et mémoires de la consécration de l'église dans l'occident médiéval*, Turnhout, 2007, p. 102, 106-107.

71. Il est dit qu'il « enrichit et accrût cet endroit plus que tous et autant qu'il le put d'édifices, d'ornements et de fiefs »; il supplia l'archevêque de conférer des bénéfices au chapitre pour permettre « la restauration du lieu », Rollins GUILD, *La cathédrale d'Aix-en-Provence, op. cit.*, p. 63 et p. 238-240.

72. Antoine de RUFFI, *Histoire de la ville de Marseille*, Marseille, 1642, p. 379.

73. Fernand BENOIT, « Marseille, La Major », *Congrès archéologique de France, 95^e session, op. cit.*, p. 159.

*qui raedificavit antiquam sedem*⁷⁴. Comme dans nombre de cas, ce type de référence reste vague⁷⁵. Dans une vision d'ensemble de l'action de ce prélat, nous retiendrons le contenu d'une charte du cartulaire de Saint-Victor de 1044, dans laquelle Pons se dit « désireux de restaurer les lieux de culte aptes au service divin »⁷⁶. À Apt nous sommes précisément informés sur l'engagement d'un chantier sous l'épiscopat d'Alphant d'Agoult. Le programme de reconstruction débute vers 1056⁷⁷. Les actes démontrent que le chantier s'étend au moins jusqu'à la fin du XI^e siècle⁷⁸. À Cavaillon, la cathédrale médiévale a donné lieu à des études détaillées de Rollins Guild⁷⁹. Dans ce cas, nous sommes tentés, sous forme d'hypothèse, d'envisager un chantier dès la fin du X^e siècle, peut être sous l'épiscopat de l'évêque Walcaud. Ce chantier pourrait être rattaché à l'évocation d'une dédicace en 1023, rapportée par Polycarpe de la Rivière. Au XI^e siècle, de façon assurée, le groupe cathédral est composé de deux lieux de culte, l'église majeure dédiée à la Vierge et une seconde église dont nous ne conservons que la partie nord consacrée à Saint-Pierre. R. Guild identifie deux états médiévaux dans l'église Saint-Pierre et propose, à l'observation des choix architecturaux, un chantier du second quart du XI^e siècle. Pour ce qui est de Sainte-Marie bien



Fig. 14 : La cathédrale de Cavaillon et sa façade du XI^e s., vue depuis l'ouest (Cl. Y. Codou).

74. Joseph-Hyacinthe ALBANÈS, *Gallia christiana novissima*, Marseille, t. II, Valence, 1899, n° 131, col. 62; Paul AMARGIER, « Marseille et sa Major », dans *La cathédrale (XII^e-XIV^e siècle)*, *Cahiers de Fanjeaux*, t. 30, Toulouse, 1995, p. 63.

75. Il n'est pas exclu que la référence d'Antoine de Ruffi à une reconstruction du chœur, pour être aussi précise, repose sur un document qui ne nous est pas parvenu.

76. *Ego Pontius, gratia Dei, sancte sedis massiliensis episcopus, cupiens restaurari loca servitio Dei apta*, Benjamin GUÉRARD (éd.), *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, *op. cit.*, acte 73. Pour ce qui est des structures de cette construction A. Hartmann-Virnich, souligne que le mur polygonal de l'abside est composé d'un appareil mixte qui peut se rattacher au monument du XI^e siècle: Andreas HARTMANN-VIRNICH, « L'architecture religieuse médiévale à Marseille », *op. cit.*, p. 279-292.

77. L'information est fournie par l'acte LXXXVI, dans ce cas, derrière la volonté épiscopale, c'est le chapitre qui semble le maître d'ouvrage, l'évêque Alphant donnant alors un manse aux chanoines pour la reconstruction de la cathédrale.

78. En 1076, une donation est faite par Rostang d'Agoult pour les ouvriers de la « fabrique » et en 1097 l'église apparaît toujours en restauration: *in restorationem hujus ecclesiae quae est intra claustra*, Noël DIDIER, Henri DUBLED, Jean BARRUOL éd., *Cartulaire de l'Église d'Apt (835-1130 ?)*, *op. cit.*, actes XCIV, XCVI.

79. Ce travail est pour l'instant encore à l'état manuscrit.

que largement reconstruite au siècle suivant, elle conserve sa façade occidentale du XI^e siècle. Elle a la particularité d'être composée d'un appareil mixte de moellons et de moyen appareil qui la rattache aux formules architecturales de la cathédrale de Vaison. R. Guild propose de placer le chantier dans le troisième quart du XI^e siècle.

Les études récentes réalisées à la cathédrale de Nice, sous la direction de Marc Bouiron, confortent une datation liée à la mention dans l'obituaire de la cathédrale d'une consécration en 1049⁸⁰. En particulier, l'analyse au radio carbone des charbons issus de la fouille d'une fosse de four à cloche donne les décennies de la fin X^e siècle et le début du XI^e siècle (vers 1020)⁸¹. Il reste que ce chantier apparaît assez complexe dans ses phasages, aussi convient-il d'attendre des résultats complets des investigations en cours avant de proposer des conclusions. À Vaison, les données peuvent laisser supposer un chantier qui débute fin X^e ou début XI^e siècle et se prolonge dans la première moitié du siècle. Dans son *Histoire de l'Église de Vaison*, L. A. Boyer de Sainte-Marthe affirme avoir consulté un acte de 910, stipulant que l'évêque Humbert I^{er} aurait fait reconstruire la cathédrale en l'honneur de la Vierge⁸².



Fig. 15 : Chevet en appareil mixte du XI^e s. de la cathédrale Vaison (Cl. Y. Codou)

80. Eugène CAIS DE PIERLAS, *Obituaire de l'ancienne cathédrale de Nice*, Turin, 1896, p. 33.

81. Les fouilles ont permis d'identifier dans l'absidiole nord des niveaux de ce monument du XI^e siècle.

82. Louis Anselme BOYER DE SAINTE-MARTHE, *Histoire de l'Église de Vaison avec une chronologie des évêques qui l'ont gouvernée*, Avignon 1731, p. 75 : « Nous avons un acte qui nous apprend qu'Umbert fit rebâtir l'Église de Vaison à l'honneur de la Sainte Vierge Marie, et c'est elle que l'on voit encore au-delà de la Rivière, il la dota pour douze chanoines. » Au début du siècle, L.-H. Labande propose attribuer ce texte à Humbert II évêque de 981 à 996, Léon-Honoré LABANDE, « La cathédrale de Vaison », dans *Bulletin monumental*, 1905, p. 14-22. Je remercie mon collègue Germain Butaud qui m'a signalé l'acte dans le manuscrit du cartulaire.

Cette mention doit être révisée à partir du manuscrit du cartulaire de la cathédrale : l'acte est rédigé par l'évêque Pierre de Mirabel (1010-1055) dans la 43^e année de son épiscopat, soit 1053. Il précise que l'évêque Humbert édifia l'église Sainte-Marie et institua un chapitre de douze chanoines. Il peut s'agir d'Humbert II, évêque à la fin du x^e siècle, ou, plus probablement, d'Humbert III, prédécesseur de Pierre, attesté en 1005. Sous l'épiscopat de Pierre de Mirabel, on assiste à un afflux des donations. Ce constat, lié à la durée de sa présence sur le siège, a poussé les auteurs à considérer qu'à lieu alors un chantier important, tout au moins un chantier qui prolonge les travaux engagés par son prédécesseur Humbert⁸³. De cette construction du xi^e siècle, nous conservons encore une grande partie des élévations.

Pour Orange, dans son étude de 1909, L.-H. Labande proposait de placer le chantier dans les décennies 1030-1080, datation qui reste à confirmer⁸⁴. Dans le cas de la cathédrale de Riez, les mutations romanes sont difficiles à dater. Pour le voûtement de la coupole du baptistère, il a été proposé d'attribuer cette réalisation, sans certitude, à l'épiscopat d'Augier (1090-1133). Les édifices alpins fournissent peu d'informations pour les chantiers du xi^e siècle⁸⁵. À Sisteron, Jacques Thirion envisage un possible chantier à l'initiative de l'évêque Frondon (1015-1030)⁸⁶. Seule la fouille de Digne est éclairante : selon G. Démians d'Archimbaud, les travaux qui touchent la cathédrale durant le xi^e siècle débutent par la réalisation du chevet, vers 1020-1030, et se poursuivent dans le second quart du siècle. Le clocher conservé encore en élévation appartiendrait à une intervention de la fin xi^e ou début xii^e siècle, l'essentiel du chantier se reliant à l'action de l'évêque Hugues de Chaudol (1038-1066).



Fig. 16 : Riez, vue intérieure du baptistère de l'Antiquité tardive et de son voûtement roman (Cl. Y. Codou).

83. Jean-Maurice ROUQUETTE, *Provence Romane*, *op. cit.*, p. 139-140.

84. Léon-Honoré LABANDE, « Cathédrale d'Orange », dans *Congrès archéologique de France, 76^e session, Avignon*, *op. cit.*, p. 99.

85. Pour Embrun, l'archevêque saint Ismide (1007-1010) aurait restauré sa cathédrale en ruine. Jacques THIRION, *Alpes romanes*, La Pierre-qui-Vire, 1980, p. 402.

86. Jacques THIRION, *Alpes romanes*, *op. cit.*, p. 252.

Les chantiers des XII^e-XIII^e siècles: un art roman tardif

La cathédrale d'Arles est un monument étudié de façon détaillée par A. Hartmann-Virnich. Le chantier est composé de plusieurs phases autonomes les unes des autres, suivies de temps d'arrêts et de changement dans la conception. C'est vers 1100 qu'est placée la réalisation des parties orientales qui, selon A. Hartmann-Virnich, sont «achevées de manière autonome et selon une conception monumentale prestigieuse qui diffère considérablement de celle de la nef plus tardive». Les travées orientales de la nef sont à placer dans le deuxième quart du XII^e siècle, tandis que le portail est attribué aux décennies 1180-1190. À Avignon, Louis-Honoré Labande, au début du XX^e siècle, considère que la cathédrale a été reconstruite vers 1140-1160 et place le porche, qui appartient à une seconde phase, dans le dernier tiers du XII^e siècle⁸⁷. Dans son étude des années 1960, Guy Barruol suit les propositions de L.-H. Labande: «en l'absence de documents écrits, force nous est de dater cet édifice approximativement et selon des critères stylistiques. Or, tous les éléments architecturaux et décoratifs portent la marque du milieu du XII^e siècle et nous partageons encore entièrement la chronologie adoptée par Labande, qui considérait que cette église prenait place dans la série des



Fig. 17: Cathédrale d'Avignon
(Cl. Y. Codou)

monuments provençaux construits entre 1140 et 1160, époque de pleine extension, donc de richesse, pour le chapitre de Notre-Dame des Doms [...] Le porche construit lors d'une deuxième campagne, serait plus tardif d'une vingtaine d'années environ»⁸⁸. Néanmoins ces datations, sans doute recevables, ne traduisent pas la date d'achèvement de l'édifice. Ainsi, la lanterne qui surmonte la coupole n'a jamais été étudiée de façon détaillée et son appareil à bossage appartient au plus tôt à un programme du dernier quart du XII^e siècle et plus probablement du début du XIII^e siècle.

Dans le cas de la cathédrale de la Major de Marseille, les auteurs proposent un chantier qui se situerait dans le troisième quart du XII^e siècle. «On est amené à lui assigner une date voisine du milieu du XII^e siècle. C'est en

87. Léon-Honoré LABANDE, «Cathédrale Notre-Dame des Doms», dans *Congrès archéologique de France, 76^e session, Avignon, op. cit.*, p. 8.

88. Guy BARRUOL, «L'église Notre-Dame des Doms d'Avignon au XII^e siècle», *op. cit.*, p. 55.

1150 que Raimond Bérenger, comte de Provence, la prend sous sa protection. En 1179, un dignitaire du chapitre du nom de Bermond, qui signe *operarius*, paraît dans un acte entre le prévôt et les chanoines. L'absence de décoration ne permet pas de donner de plus grande précision⁸⁹. Paul Amargier évoque un texte de 1163 qui mentionne une *ecclesia nova* pouvant renvoyer au chantier de la cathédrale⁹⁰. On peut retenir comme indicateur de l'achèvement du chantier l'exécution du devant d'autel qui est conservé. Celui-ci a été étudié par Guy Barruol, et il propose de le placer vers la fin du XII^e siècle, le reliant à un chantier sur l'édifice de la seconde moitié du XII^e siècle et sans doute même du dernier quart⁹¹. La cathédrale d'Apt semble relever d'un chantier qui débute vers le milieu du XII^e siècle et s'étend jusqu'à l'extrême fin du siècle. Plusieurs équipes aux choix décoratifs différents se succèdent sur le site⁹². C'est l'espace du chœur, en particulier la crypte et la coupole, qui est réalisé dans le second tiers du XII^e siècle, l'achèvement de ces volumes étant peut être attesté par la référence à un transfert des reliques de saint Castor en 1179. Un indicateur est aussi fourni par l'autel roman, pièce monumentale, qui devait



Fig. 18: Cathédrale d'Apt, autel du XII^e s. (Cl. Y. Codou)

89. Fernand BENOIT, «Marseille, La Major», dans *Congrès archéologique de France, 95^e session, op. cit.*, p. 169. Dans les textes l'*operarius*, le chanoine ouvrier, est présent dans plusieurs cas mais cette mention reste difficile à utiliser. Son existence est un indice non négligeable pourtant rien ne permet d'assurer que cette charge n'est attribuée qu'en période de chantier. Il peut s'agir d'un chanoine en charge de l'entretien des bâtiments sans qu'il y ait pour autant de programme d'envergure.

90. Paul AMARGIER, «Marseille et sa Major», *op. cit.*, p. 61-77.

91. Guy BARRUOL, «L'autel roman de l'ancienne cathédrale de Marseille», dans *Histoire et archéologie de la Provence antique et médiévale. Hommages offerts à Jean Guyon, Provence historique*, t. LXI, fasc. 243-244, 2011, p. 313. Parmi les indices de datation, il retient en particulier les formes des mitres et la graphie des inscriptions. Pour ce qui est de la relation avec le monument, il souligne que les évangélistes de l'autel semblent de même facture que les représentations des évangélistes soutenant les trompes de la coupole.

92. Martine JOUVE, *Étude de la cathédrale d'Apt, op. cit.*, p. 158-161.

orner le chœur majeur de la cathédrale. Guy Barruol qui l'a étudié précise à propos de sa datation : « La date de l'autel d'Apt [...] ne peut être qu'approximative. Le style très antiquisant de l'œuvre situe toutefois sa fabrication en Provence et sa mise en place au moment où se terminait la cathédrale romane, soit dans le troisième quart du XII^e siècle, peut-être dans la décennie 1170. »⁹³

La cathédrale de Cavaillon a donné lieu à plusieurs publications de L.-H. Labande⁹⁴, J. Thirion⁹⁵, ainsi qu'à une étude détaillée de Rollins Guild, restée inédite⁹⁶. Il est avéré que le monument qui nous est parvenu est composé d'élévations appartenant à plusieurs périodes. Les travaux de R. Guild ont mis en lumière, comme dans le cas de Vaison, la conservation d'élévations du monument du XI^e siècle, en particulier dans la façade actuelle. Pour la construction du second âge roman, les auteurs ont retenu la mention d'une consécration qui aurait été réalisée en 1251 par le pape Innocent IV⁹⁷. Cette consécration tardive ne doit pas pour autant nous tromper, l'essentiel de la construction semble devoir être placé plutôt à la fin du XII^e siècle. Léon-Honoré Labande proposait de situer l'édifice dans le dernier tiers du XII^e siècle. Jacques Thirion le suivait : « tout concourt à situer la construction de la cathédrale de Cavaillon non seulement dans le derniers tiers du XII^e s. comme l'a fait Labande, mais à l'avancer encore dans le début du XIII^e s. On est tenté d'attribuer l'initiative de la reconstruction à l'évêque Bermond (1160-1180) [...] La consécration de 1251 ne dut pas être de beaucoup postérieure à l'achèvement de l'édifice »⁹⁸. Selon Rollins Guild, qui fonde ses remarques sur des comparaisons stylistiques, le chantier est à placer dans les années 1175 et 1195⁹⁹. Si nous retenons que l'essentiel des réalisations se place dans les années 1175-1195, il est possible néanmoins de proposer un temps d'arrêt lié à des problèmes de financement. C'est cette situation qui expliquerait la réutilisation de la façade du XI^e siècle dans une démarche d'économie, et c'est plus tard au début du XIII^e siècle, que je serais tenté de placer une reprise du

93. Guy BARRUOL, « L'autel roman de l'ancienne cathédrale d'Apt (Vaucluse) », dans *Bulletin monumental*, t. 146-III, 1988, p. 187. On ne doit pas exclure que l'autel soit réalisé lorsque l'on achève l'espace du chœur tandis que le chantier se poursuit dans la nef et s'achèvera par la réalisation du clocher.

94. Léon-Honoré LABANDE, « Cavaillon, la cathédrale de Notre-Dame », dans *Congrès archéologique de France, 76^e session, op. cit.*, p. 244.

95. Jacques THIRION, « Notre-Dame de Cavaillon », dans *Congrès archéologique de France, 121^e session, 1963, Avignon et Comtat-Venaissin*, Paris, 1963, p. 394-406.

96. Cette analyse a été réalisée dans le cadre d'un programme d'étude de Cavaillon engagé par le service de l'Inventaire.

97. Jacques THIRION, « Notre-Dame de Cavaillon », dans *Congrès archéologique de France, 121^e session, op. cit.*, p. 394 : « Consécration : Innocent IV, à son retour du concile de Lyon, où fut condamné l'empereur Frédéric II. À la prière de l'évêque Rostaing Belinger, il fit la cérémonie solennelle le 27 avril 1251, laissa des reliques et concéda des indulgences aux visiteurs de l'église à la date anniversaire de la consécration. »

98. Jacques THIRION, « Notre-Dame de Cavaillon », dans *Congrès archéologique de France, 121^e session, op. cit.*, p. 402.

99. Par ailleurs, R. Guild souligne que la seconde église composant le groupe épiscopal, dédiée à saint Pierre, aurait reçu, au début du XII^e siècle, sur l'élévation du XI^e siècle, des arcatures latérales soutenant un voûtement.



Fig. 19: Chevet et clocher de la cathédrale de Cavaillon (Cl. Y. Codou)

chantier réalisant l'abside, la coupole et le clocher, qui se distinguent du reste des élévations¹⁰⁰.

À Vaison, au XII^e siècle l'évêque s'oppose au comte de Toulouse. Cela se traduit par des actions militaires. Le comte usurpe une partie du domaine épiscopal, incendie la ville et commence la construction de son château dans la ville haute en 1185¹⁰¹. Ainsi, les auteurs qui se sont intéressés à la cathédrale ont proposé de placer la reconstruction, qui n'est que partielle puisque l'essentiel des élévations correspond au bâtiment du XI^e siècle, avant le conflit, dans la décennie 1150-1160¹⁰². À Riez, les informations sont ténues du fait de la destruction de la cathédrale à la période moderne. Selon Philippe Borgard, l'existence d'un chantier est attestée par une série de claveaux qui renvoient à des arcs doubleaux des XII^e-XIII^e siècles. Des marques lapidaires présentes sur des blocs réemployés dans la cathédrale moderne iraient dans ce sens¹⁰³. Du monument roman composant la cathédrale de Carpentras, il ne nous reste que peu de choses, la croisée de transept surmontée de la

100. Pour ce qui est d'un possible achèvement Élisabeth Sauze signale : « désignée sous le simple titre *ecclesia sancte Marie*, elle porte ensuite assez régulièrement à partir de 1228 le double vocable *beate Marie beatique Verani* », cela peut correspondre à des changements de vocables en relation avec le chantier et en particulier la dédicace des autels et les dépôts de reliques.

101. Isabelle CARTRON, « L'époque médiévale », dans *Vaison-la-Romaine, Notices d'archéologie vauclusienne*, 2, Cavaillon, 1992, p. 80-81.

102. Ce chantier de la cathédrale est à relier au cloître qu'Yves Esquieu propose aussi de placer vers les années 1150-1160, Yves ESQUIEU, *Autour de nos cathédrales : quartiers canoniaux du sillon rhodanien et du littoral méditerranéen*, Paris, 1992, p. 175.

103. Jacques MOURARET, Joseph DEGOUT, Philippe BORGARD, « Les marques lapidaires de la cathédrale Notre-Dame-du-Siège et Saint-Maxime de Riez », dans *Bulletin des Amis du Vieux Riez*, n° 115, 2010, p. 11-21.

coupole. Il semblerait, comme dans d'autres cas, que ce chantier ait conservé une partie des élévations antérieures, ainsi le mur gouttereau nord de la nef est composé de moellons jusqu'au sommet des contreforts. Les choix architecturaux, fortement influencés par l'architecture antique et plus particulièrement par les motifs de l'arc antique qui a été intégré dans le monument, ainsi que les marques lapidaires, ont conduit les différents auteurs à situer



Fig. 20: Portail roman de la cathédrale d'Aix (Cl. Y. Codou).

le chantier dans la seconde moitié du XII^e siècle, plutôt le dernier quart¹⁰⁴. Ces datations incitent à placer l'achèvement du chantier sous l'épiscopat de Geoffroy de Garosse (décédé vers 1211). Cela étant renforcé par un passage de son épitaphe: *Ecclesiam nimis iste suam nichil usque redactam extulit et crevit fecit esse quod est*¹⁰⁵. La cathédrale d'Orange connaît une consécration en 1208¹⁰⁶. Pour le dossier d'Aix, la nef Saint-Maximin – nef canoniale – est mentionnée pour la première fois en 1175, son chantier de construction est attribué au dernier tiers du XII^e siècle, vers 1166-1180¹⁰⁷. Il s'accompagne de

104. Léon-Honoré LABANDE, « Carpentras », dans *Congrès archéologique de France, 76^e session, Avignon, op. cit.*, p. 292. « La perfection dont fait preuve l'ornementation de la nef et la coupole, la beauté des lettres du livre de Mathieu, de l'appareil et des marques de tâcherons - dont Labande a noté qu'elles sont plus proches de celles du porche que celles de la nef de Notre-Dame des Doms - tout cela incite à situer la construction de la cathédrale romane dans le dernier tiers du XII^e siècle », Jacques THIRION, « Saint-Siffrein de Carpentras », dans *Congrès archéologique de France, 121^e session, op. cit.*, p. 284. « La date de construction de l'église romane n'est connue par aucun document. On l'attribue généralement à l'évêque Geoffroy de Garosse. La datation est aussi fondée sur les données du décor: « Cette frise et ces personnages du chapiteau sont très proches des modèles de la nef de Saint-Paul [...] quant à la frise, elle dérive évidemment de Cavaillon [...] La cathédrale de Carpentras peut donc être située autour de 1180, c'est-à-dire à peu près contemporaine de la cathédrale de Saint-Paul », Jean-Maurice ROUQUETTE, *Provence Romane, op. cit.*, p. 33-34.

105. « Il éleva remarquablement et agrandit son église qui était réduite à néant et la fit être ce qu'elle est », Robert FAVREAU, Jean MICHAUD, Bernadette MORA, *Corpus des inscriptions de la France médiévale, 13, Gard, Lozère, Vaucluse*, Paris, 1988, p. 143-145. Cette inscription, comme dans bien d'autres exemples, reste un indicateur. Le terme Église est à prendre au sens large et peut tout autant désigner les hommes qui la compose, son temporel ou le monument. Néanmoins, la mise en relation avec les données architecturales vont dans le sens d'un chantier lié à Geoffroy de Garosse.

106. Léon-Honoré LABANDE, « Cathédrale Orange », dans *Congrès archéologique de France, 76^e session, Avignon, op. cit.*, p. 98.

107. Il ne convient pas de retenir les notices de consécration de 1103 et 1110 de l'église Saint-Sauveur et de son autel dédié à saint Maximin et Marie Madeleine et la consécration de l'autel de la Sainte-Résurrection fondé près de l'oratoire Saint-Sauveur. Après une étude des notices Victor Saxer a conclu sur une « suspicion de la fausseté ou de l'interpolation ». Ainsi ces

changements dans les dévotions et les vocables, puisque dans les années 1165-1175 la cathédrale prend le titre du Saint-Sauveur. Par la suite, des travaux liés à la mise en place d'un voûtement touchent la nef majeure Sainte-Marie – nef épiscopale – dans les années 1175-1191¹⁰⁸.

Les cathédrales de Provence orientale et de la haute Provence, appartiennent à un groupe de monuments qui se différencie assez nettement des monuments que nous pouvons rencontrer dans la Provence occidentale et la vallée du Rhône. À la cathédrale de Fréjus le chantier, qui dote la nef majeure Notre-Dame d'un voûtement d'ogives aux branches carrées, se place au tournant des XIII^e-XIII^e siècles¹⁰⁹. La cathédrale de Grasse a été étudiée en 1932 par



Fig. 21 : Cathédrale de Grasse (Cl. Y. Codou).

textes sont aujourd'hui retenus pour être des témoins des développements culturels ayant eu lieu entre 1150 et 1220, Rollins GUILD, *La cathédrale d'Aix-en-Provence*, *op. cit.*, p. 15-21.

108 . Dans le cas aixois il est indéniable que l'on assiste assez tôt, par rapport à d'autres cités, à l'engagement de chantiers adoptant une architecture gothique, d'abord à Saint-Jean-de-Malte puis à la cathédrale. Ces choix sont marqués par des formules qui relient ces chantiers à un *gotbicum francigenum* plutôt qu'à des réalisations du gothique méridional, situation qui trouve ses explications dans l'influence de la dynastie angevine.

109. Michel FIXOT dir., *Le groupe épiscopal de Fréjus*, *op. cit.*, p. 400.

Robert Doré¹¹⁰, puis analysée par Yves Esquieu¹¹¹. R. Doré propose de dater le monument de la fin du XIII^e-début XIII^e siècle et en tout cas ne l'envisage pas postérieur au transfert de l'évêché d'Antibes à Grasse réalisé en 1244¹¹². Yves Esquieu rejoint les considérations de R. Doré et souligne que bien avant le transfert, l'évêque réside à Grasse où il dispose d'un palais¹¹³. Seul Jacques Thirion place le chantier aux horizons de l'année 1244¹¹⁴. Pour ma part, du fait de certains rapprochements qui s'établissent avec les églises de Comps (Var), l'église de Saint-Césaire-sur-Siagne, et plus ponctuellement le monastère de La Celle (Var), j'envisagerais un chantier qui se déroule dans les décennies 1220-1230.

À Vence, la cathédrale du XI^e siècle est peu modifiée au second âge roman, ce sont les bâtiments liés à la résidence de l'évêque et des chanoines qui font l'objet de travaux dans un XIII^e siècle avancé¹¹⁵. Dans les espaces alpins, la cathédrale de Digne a été abordée dans le Congrès archéologique de France de 1932. George Bailhache et Robert Doré proposent alors de placer la construction au début du XIII^e siècle¹¹⁶. Pour sa part, Jacques Thirion attribue la réalisation à l'épiscopat de Guigues de Revel (1184-1187), moine chalaisien, et situe l'achèvement par la façade occidentale vers 1230-1240¹¹⁷. Gabrielle Démiens d'Archimbaud, sans exclure l'action de Guigues de Revel, considère qu'il s'agit d'un chantier d'une longue durée qui n'ira pas sans difficultés, puisqu'en 1230 est lancé un appel à des dons en faveur de l'œuvre de la cathédrale. Plus encore, elle souligne que la rosace de la partie haute de la façade occidentale correspond à un apport français, témoin d'une intrusion de motifs gothiques, qui est à placer dans la seconde moitié du XIII^e siècle¹¹⁸. La cathédrale de Sisteron a été analysée essentiellement par J. Thirion. Selon lui, Pierre de Sabran (1145-1171) serait l'initiateur du chantier. Mais il envisage aussi un déroulement sur un temps long. Il n'exclut pas que des équipes lombardes, appelées par l'évêque Henri de Suse (1244-1250),

110. Robert DORÉ, « Grasse, cathédrale », *Congrès archéologique de France, 95^e session, op. cit.*, p. 355. C'est par une bulle du pape Innocent IV, du 19 juillet 1244, qu'est établi le transfert de siège d'Antibes à Grasse.

111. Yves ESQUIEU, « Grasse cathédrale et palais épiscopal », dans *Congrès archéologique de France, 168^e session 2010, Nice et Alpes-Maritimes*, Paris, 2012, p. 23-34.

112. Robert DORÉ, « Grasse, cathédrale », *art. cit.*, p. 355 et 362.

113. Yves ESQUIEU, « Grasse... », *art. cit.*, p. 33: « J'aurais tendance à penser que la construction de la cathédrale a aussi précédé le transfert du siège, avec un chantier parallèle à celui du palais: je propose donc d'en fixer le début dans la dernière décennie du XII^e s. avec des travaux qui se sont poursuivis dans les premières décennies du suivant ».

114. Jacques THIRION, *Alpes Romanes, op. cit.*, p. 203.

115. Yann CODOU, « Vence, cathédrale », dans *Congrès archéologique de France, 168^e session, Nice et Alpes-Maritimes, 2010*, Paris, 2012, p. 213-222.

116. George BAILHACHE, Robert DORÉ, « Digne, ancienne cathédrale Notre-Dame-du-Bourg », *Congrès archéologique de France, 95^e session, op. cit.*, p. 100-101.

117. Jacques THIRION, *Alpes Romanes, op. cit.*, p. 319.

118. Gabrielle DÉMIENS D'ARCHIMBAUD, Jean-Pierre PELLETIER, Francesco FLAVIGNY, François BARRÉ, *Notre-Dame du Bourg...*, *op. cit.*, p. 100. L'évocation d'une consécration en 1330 peut correspondre à l'achèvement total.

aient terminé les chevet et clocher¹¹⁹. Il est indubitable que l'achèvement des travaux est tardif, ainsi, que le démontrent les statuts du chapitre de 1259 qui évoquent les revenus à utiliser «à la couverture de l'église, à l'achèvement des vitraux et des cloches et à tous les travaux nécessaires dans l'église»¹²⁰. Si nous suivons ces diverses réflexions, en plaçant son début dans le troisième quart du XII^e siècle et sa fin vers 1260, il s'agirait d'un chantier qui se déroule sur un temps long. Par ailleurs, si J. Thirion reconnaît que Sisteron est très proche d'Embrun dans ses caractères, il place néanmoins ces cathédrales dans des écarts temporels importants, considérant que l'essentiel de la cathédrale de Sisteron se situe dans le troisième quart du XII^e siècle, ce dont je doute¹²¹. Sans toutefois rejeter son idée selon laquelle Sisteron serait l'aînée de la série des grands édifices alpins – Digne, Senez, Embrun, Grasse –, il me semble plus probable que les travaux aient été engagés au plus tôt dans le dernier quart du XII^e siècle. À côté de la cathédrale elle-même, trois chapiteaux – deux conservés au musée et un troisième dans une collection particulière – renvoient par leurs factures à des ateliers de Provence occidentale du



Fig. 22: Chevet de la cathédrale de Sisteron (Cl. Y. Codou)

119. *Sisteron, La cathédrale Notre-Dame*, Chroniques de Haute-Provence, 1999, p. 16; dans ce même ouvrage p. 132, il est précisé que le Livre vert de Sisteron rapporte que Henri de Suze (1244-1250) a fait élever, selon le vœu du chapitre, une « maison convenable à sa dignité ».

120. *Sisteron, La cathédrale Notre-Dame*, *op. cit.*, p. 56.

121. Jacques THIRION, *Alpes Romane*, *op. cit.*, p. 251-252. Il conviendrait de réaliser des études comparatives développées sur les modénatures, les chapiteaux.

XII^e siècle¹²². Ces pièces fragmentaires témoigneraient de l'intervention d'un atelier de Provence occidentale, avant que ne soit engagé le chantier de la cathédrale proprement dit.

Pour la cathédrale d'Embrun, Jacques Thirion¹²³ souligne que ce vaste projet de construction est dépendant de capacités financières substantielles qui découlent d'importantes donations du comte de Provence dans le troisième quart du XII^e siècle¹²⁴. Certes, nous considérons qu'il y a un écart temporel entre les donations et l'engagement des travaux, la construction débutant dans le quatrième quart du XII^e siècle. Plusieurs textes du premier quart du XIII^e siècle précisent que l'église est neuve. En 1211, une charte est passée dans l'église nouvelle de Sainte-Marie. En 1225, un autre acte est donné *apud Ebredunum juxta crottas ecclesie nove beate Marie*¹²⁵. De telles mentions vont dans le sens d'un chantier engagé dans le dernier quart du XII^e siècle et qui va s'échelonner sur une assez longue durée dans le XIII^e siècle, avec des interruptions, et s'achèvera par la réalisation de la façade occidentale et du clocher¹²⁶. L'édifice actuel Notre-Dame de Senez est attribué au second quart du XII^e ou à la première moitié du XIII^e siècle. Sa construction n'aurait été entreprise qu'au mois de mai 1176, peut-être par l'évêque Pons, et sa consécration par l'évêque Guillaume III aurait eu lieu le 22 octobre 1246¹²⁷. Ces dates, transmises par la *Gallia christiana*, proviennent d'un auteur du XVII^e siècle, Polycarpe de la Rivière, qui les aurait notées dans un manuscrit des archives de la cathédrale disparu depuis. Ce compilateur n'est pas toujours très fiable mais, dans le cas présent, il n'y a pas lieu de rejeter ces indications. Néanmoins, cela offre l'image d'un chantier qui s'étale sur 70 ans ce qui est difficile à imaginer lorsque l'on prend en compte les dimensions du monument. L'observation architecturale démontre une réalisation assez homogène, mise à part la substitution dans la nef de consoles aux colonnettes engagées en usage dans le chœur. On ne doit pas exclure que la date de 1176 corresponde à un vœu de reconstruction, mais que celui-ci ne soit vraiment engagé qu'à la fin du siècle. De l'église de Glandèves, il ne nous reste plus

122. Sisteron, *La cathédrale Notre-Dame, art. cit.*, p. 62. Ces chapiteaux peuvent provenir du cloître ou d'une seconde église qui était dédiée à Saint-Thyrse. En 1217, une bulle d'Honorius III mentionne à côté de l'église majeure l'église Saint-Thyrse et un acte de 1246 situe cette dernière à côté du cloître, Paul-Albert FEVRIER, *Le développement urbain en Provence...*, *op. cit.*, p. 58.

123. Jacques THIRION, *Alpes Romanes, op. cit.*, p. 401-411; texte repris dans Jacques THIRION, « Notre-Dame d'Embrun », *Congrès archéologique de France, 130^e session, Dauphiné 1972*, Paris, 1974, p. 91-135.

124. Jacques THIRION, *Alpes Romane, op. cit.*, p. 402.

125. Joseph ROMAN, « Documents fixant la date de construction des cathédrales d'Embrun et de Gap », dans *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, t. 44, 1883, p. 91.

126. L'indice d'une consécration en 1277, qui n'avait pas été retenue par J. Thirion, n'est peut être pas à rejeter comme référence à un achèvement complet du chantier.

127. Jacques THIRION, « L'ancienne cathédrale de Senez (Basses-Alpes) », dans *Cahiers ligures de préhistoire et d'archéologie*, 1957, p. 172; Jacques THIRION, *Alpes Romane, op. cit.*, p. 327-334; *Alpes de Haute-Provence, les cathédrales*, t. I, Glandèves, Entrevaux, Senez, Riez, *Annales de Haute-Provence*, n° 315, 1992, p. 129-149.

que quelques parties du chevet. Certains indices, en particulier les colonnettes ornant celui-ci, très comparables à la structure du chevet de Senez, renvoient à une réalisation de la fin du XII^e siècle ou de la première moitié du XIII^e siècle¹²⁸. La cathédrale médiévale de Gap a aujourd'hui disparu. Nous retiendrons de ce dossier deux documents qui démontrent que la construction est à placer dans la seconde moitié du XIII^e siècle¹²⁹. Le 11 décembre 1271, les citoyens de Gap sont assemblés *in ecclesia veteri beate Marie*. La référence à l'église vieille permet de supposer que l'on a engagé un chantier, mais que l'église ancienne est encore suffisamment préservée pour que s'y assemble la population, la nouvelle église n'étant pas encore utilisable. À la suite, un acte de 1289 précise que l'église est toujours en construction¹³⁰.

CONCLUSION

Le V^e siècle est un « âge d'or » pour le christianisme en Provence et pour la mise en place des cathédrales¹³¹. L'importance des travaux de l'Antiquité tardive et en particulier des V^e-VI^e siècles sont à évaluer certes à l'aune de l'impact qu'ils ont eu sur leur contemporains, mais aussi, et peut être surtout, sur les lignes de force qu'ils vont imposer durablement au paysage urbain. Face à l'importance que nous accordons au V^e siècle, il ne convient pas, pour autant, de négliger les reprises du VI^e siècle et sans doute encore partiellement du VII^e siècle, en particulier des modifications liées aux installations liturgiques. Cette situation (les travaux dans les chœurs, ainsi que la mise en place de barrières et de nouvelles circulations) prend de nouveau une certaine importance à la période carolingienne, en particulier fin VIII^e et première moitié du IX^e siècle. Période pour laquelle différents auteurs soulignent une plus grande séparation entre clercs et laïcs, ainsi que l'importance accrue prise par l'autel. La question de la place à attribuer aux réalisations du X^e siècle, temps de reprise, reste encore posée. L'engagement de programmes dans un XI^e siècle avancé pourrait s'expliquer dans plusieurs cas par l'existence de travaux de construction ou de restauration durant le X^e siècle.

La coupure que j'ai réalisée dans mon discours distinguant des programmes d'un « premier art roman » attribuables au XI^e siècle et ceux d'un « second âge roman » des XII^e-XIII^e siècles est sans nul doute un peu factice, car

128. Guy BARRUOL, « Glandève/Glanate (*Alpes de Haute-Provence*) », dans Alain FERDIÈRES dir., *Capitales Éphémères*, *op. cit.*, p. 429-430; *Alpes de Haute-Provence les cathédrales*, t. I, Glandèves, Entrevaux, Senez, Riez, *op. cit.*, p. 21-22.

129. Joseph ROMAN, « Documents fixant la date de construction des cathédrales d'Embrun et de Gap », *art. cit.*, p. 85-103.

130. Joseph ROMAN, « Documents fixant la date de construction des cathédrales d'Embrun et de Gap », *art. cit.*, p. 101-103. Il a été proposé d'attribuer le début du chantier à l'épiscopat de l'évêque Robert (1236-1252), sans réel argument.

131. Cette situation avait déjà été saisie par Paul-Albert Février dans sa thèse qui dans sa conclusion consacrait une partie à « L'œuvre architecturale du V^e siècle », Paul-Albert FÉVRIER, *Le développement urbain en Provence*, *op. cit.*, p. 231.

dans certains cas il ne s'est sans doute pas agi de chantiers successifs, mais plutôt de chantiers permanents qui marquent l'histoire de la ville provençale des XI^e-XIII^e siècles. Les cas de réalisations que nous avons évoqués dans ce travail montrent une certaine cohérence dans les dates. Pour le XI^e siècle, rares sont les œuvres de la première moitié du siècle, quelques dossiers permettent d'envisager des engagements dans le second quart du siècle ; surtout ceux-ci se développent à partir du milieu du siècle et s'étendent jusqu'aux années 1100. Au XIII^e siècle, si nous saisissons des cas qui débutent dès les premières décennies du siècle, tel Saint-Trophime d'Arles, il est assuré que c'est la seconde moitié du siècle qui est la période des grands travaux. Plus remarquable encore, dans cette spécificité provençale, est l'importance des programmes romans qui se déroulent au XIII^e siècle, avec des écarts chronologiques entre la Provence occidentale et rhodanienne et la Provence orientale et alpine. Décalages qui mériteraient une enquête développée. Dans plusieurs dossiers, les engagements de grands projets architecturaux s'avèrent hasardeux pour les finances et vont s'étendre sur une longue durée. C'est ce que l'on observe à Arles et c'est ce qu'a souligné aussi A. Hartmann-Virnich pour la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux où il envisage un premier chantier au début XII^e siècle et un achèvement de la construction dans les années 1220-1230, avec des temps d'arrêt¹³².

L'âge d'or de l'art roman provençal, véritable renaissance antiquisante, se place à l'époque où s'élèvent les premières cathédrales gothiques de l'île de France. La Provence s'affirme comme la terre d'un art roman épanoui au XIII^e siècle. Pour sourire, j'évoquerai un texte de Robert Doré qui devant cette situation invoquait une certaine âme méridionale : « les Méridionaux avaient des goûts trop simples pour vouloir compliquer le plan de leurs églises et les jeter par terre, afin de les reconstruire au goût de Paris, dont ils n'ont jamais fait grand cas¹³³ ». Il faut attendre les horizons du dernier quart du XIII^e siècle, vers la décennie 1270, pour saisir de réelles réalisations gothiques à travers les églises des hospitaliers d'Aix et des templiers

132. « Une mosaïque de revêtement retrouvée dans l'abside principale au cours des restaurations du milieu du XIX^e s., mais disparue depuis, était datée de l'époque du pontificat d'Honorius III (1216-1227) par une inscription, attestant ainsi les travaux de décoration dans le sanctuaire qui devaient précéder de peu l'inauguration de l'édifice achevé », Andreas HARTMANN-VIRNICH, « La cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Paul de Saint-Paul-Trois-Châteaux », dans *Congrès archéologique de France, 150^e session 1992, Moyenne vallée du Rhône, 1992*, Paris, 1995, p. 239-278.

133. Robert Doré développait ces arguments en 1932 : « Tout cela tendrait à faire croire qu'ils n'ont pas reçu le nouveau système du Nord de la France si l'on n'observait pas que, pour des architectes qui savaient construire de si solides voûtes en berceau, la voûte d'ogives n'offrait pas le même intérêt que pour des architectes du Nord qui, jusque-là, ne voulaient pas leurs nefs, que la Provence était trop riche en beaux matériaux, trop ensoleillée aussi pour qu'on cherchât à économiser la pierre et à élargir les fenêtres, qu'enfin les Méridionaux avaient des goûts trop simples pour vouloir compliquer le plan de leurs églises et les jeter par terre, afin de les reconstruire au goût de Paris, dont ils n'ont jamais fait grand cas, des monuments qui venaient à peine d'être achevés et avaient été bâtis à la perfection », Robert DORÉ, « L'architecture religieuse », dans Paul MASSON dir., *Les Bouches-du-Rhône-Encyclopédie départementale*, t. IV, 1932, p. 166.

d'Avignon. Ainsi, mis à part le dossier exceptionnel de la basilique de Saint-Maximin, la Provence reste une terre de constructions modestes. « Tous ces édifices vus de l'extérieur et insérés dans le paysage qui les entourent, ne frappent pas dès le premier abord ; il faut presque les chercher ; ce sont leurs clochers qui les font connaître et non les volumes extérieurs comparés à ceux des maisons. Donner des raisons de ce phénomène est bien difficile : une tendance à l'archaïsme, des goûts plus conservateurs, une résistance aux modèles du Nord ? Peut-être¹³⁴ ». Les œuvres du XIII^e siècle ne doivent en rien se lire comme des archaïsmes, voire du conservatisme, mais être considérés comme les témoins d'un art roman qui continue à plaire et surtout à trouver en lui-même les sources d'un renouvellement. C'est ce qu'exprimait Paul-Albert Février en 1974 : « une Provence qui n'est pas seulement une province tardive de l'art roman, mais qui est une région en recherche et qui invente des formes nouvelles et les diffuse »¹³⁵.

L'histoire de l'architecture romane provençale est encore riche de questionnements. Il faudrait mieux évaluer les rythmes de mutations artistiques, en particulier pour le second art roman, les séquences d'adoption de nouvelles formules architecturales et de nouvelles formules décoratives. C'est cet aspect qui est illustré par la définition proposée par R. Guild d'un décor roman maniériste dans les années 1190-1200, qu'il présente en termes d'un « dépassement des formes classiques élémentaires de l'art roman »¹³⁶. Des enquêtes sont aussi à poursuivre dans des approches comparatives élargies, pour aborder les questions des ateliers, des modèles et des prototypes.

Dans les axes d'enquête à poursuivre, la question des relations entre la cathédrale et la ville reste centrale, mais je n'ai pu l'évoquer ici¹³⁷. Si nous dépassons le sujet propre de l'église cathédrale pour embrasser l'ensemble du groupe cathédral, nous abordons des chronologies constructives plus longues encore, comme l'illustre Saint-Trophime d'Arles. L'ampleur des travaux dépasse le seul monument de l'église cathédrale, il concerne un vaste complexe¹³⁸ et, au-delà, pose des questions d'urbanisation¹³⁹. Cela est illustré

134. Paul-Albert FÉVRIER, *Le développement urbain en Provence*, op. cit., p. 175.

135. Paul-Albert FÉVRIER, « Recherches récentes sur l'art roman en Provence », dans *Provence historique*, t. XXIV, fasc. 98, 1974, p. 509.

136. Rollins GUILD, *La cathédrale d'Aix-en-Provence*, op. cit., p. 104 ; Rollins GUILD, Jean GUYON, Lucien RIVET, Muriel VECCHIONE, « Saint-Sauveur d'Aix. La cathédrale et le baptistère », dans *Congrès archéologique de France, 143^e session, Pays d'Aix 1985*, Paris, 1988, p. 17-64, ici p. 45-46.

137. C'est ce que soulignait Paul-Albert Février dans sa thèse : « Il est nécessaire d'insister sur ce fait qui a modifié sensiblement la topographie urbaine et a créé un important noyau de constructions cléricales au centre de l'agglomération, à éloigné les bâtiments privés de certaines zones. Sans doute, et nous y reviendrons, la Provence n'a pas connu la mode des cathédrales gigantesques, mais à l'échelle des villes provençales, cette transformation du paysage est un événement important qui caractérise la seconde moitié du XII^e siècle », Paul-Albert FÉVRIER, *Le développement urbain en Provence*, op. cit., p. 136.

138. On pourra se référer l'article d'Yves Esquieu dans ce même volume.

139. « Une cathédrale peut également être qualifiée d'« instrument à penser », ou plutôt de repenser la ville », Arturo Carlo QUINTAVALLE, « De nouvelles cathédrales dans la ville, du nord

par le privilège de l'empereur Henri VI en faveur de Guirand de Viens, évêque d'Apt, en date de 1193, qui l'autorise à effectuer des transformations urbaines dans la cité : *ac fidelem nostrum Guirannum, Aptensem episcopum [...] concedimus ei et licentiam damus ut in muro civitatis Aptensis, pro commoditate et utilitate sua edificet*¹⁴⁰.

Yann CODOU

*
* * *

RÉSUMÉ

Cet article s'attache à l'étude de l'histoire des chantiers des cathédrales provençales sur un temps long. L'analyse souligne qu'au-delà de la période de l'âge roman, les chantiers de cathédrales sont au centre de l'histoire de la topographie urbaine à partir du ^ve siècle et durant tout le haut Moyen Âge. Par ailleurs les temps de l'art roman, en particulier pour la partie orientale et alpestre de la Provence, connaît une chronologie spécifique, qui s'étend sur un ^{xiii}e siècle avancé. La coupure qu'y est réalisée distinguant des programmes d'un « premier art roman » attribuables au ^{xi}e siècle et ceux d'un « second âge roman » des ^{xiii}e-^{xiiii}e siècles est sans nul doute un peu factice, car dans certains cas il ne s'est sans doute pas agi de chantiers successifs, mais plutôt de chantiers permanents qui marquent l'histoire de la ville provençale des ^{xi}e-^{xiii}e siècles. L'âge d'or de l'art roman provençal, véritable renaissance antiquisante, se place à l'époque où s'élèvent les premières cathédrales gothiques de l'Île de France. Ainsi, la Provence s'affirme comme la terre d'un art roman épanoui au ^{xiii}e siècle qui démontre une certaine réticence à adopter les formules gothiques, attestées régionalement qu'à partir de la décennie 1270.

RIASSUNTO

Questo articolo indaga la storia dei cantieri delle cattedrali provenzali sulla lunga durata. L'analisi sottolinea che i cantieri delle cattedrali occupano uno spazio centrale nella storia della topografia urbana a partire dal V secolo e per tutto l'alto medioevo e non solo nella fase romanica. All'arte romanica, soprattutto per quanto riguarda l'area orientale e alpestre della Provenza, deve essere riconosciuta una cronologia specifica che si estende lungo tutto il XIII secolo. La frattura cronologica che separerebbe i progetti artistici « della prima fase romanica », attuati nel secolo XI, e quelli della « seconda fase romanica », portati a termine nei secoli XII e XIII è del tutto artificiale in quanto in alcuni casi non si tratta di cantieri che si sono succeduti ma di cantieri permanenti che hanno caratterizzato la storia della città provenzale tra i secoli XI e XIII. L'età d'oro dell'arte romanica provenzale si situa nel periodo in cui vengono innalzate le prime cattedrali gotiche nell'Île de France. In Provenza, dove l'arte romanica raggiunge il suo apice nel XIII secolo, si può riscontrare una certa reticenza ad adottare forme gotiche che sono attestate solo a partire dal 1270.

au sud de l'Italie, ^{xi}-^{xii}e s.», dans *La cathédrale romane : architecture, espaces, circulations, Les Cabiers de Saint-Michel de Cuxa*, t. XLIV, 2013, p. 106.

140. Joseph-Hyacinthe ALBANÈS, *Gallia christiana novissima*, Joseph-Hyacinthe ALBANÈS, *Gallia christiana novissima*, t. 1, Montbéliard, 1899, *Instrumenta*, acte IX, col. 134. L'évêque Guirand de Viens obtint de son père, Imbert de Viens, et de ses frères la part de la cité qui dépendait d'eux, ce qui sans doute participe du programme urbanistique qu'il engage.